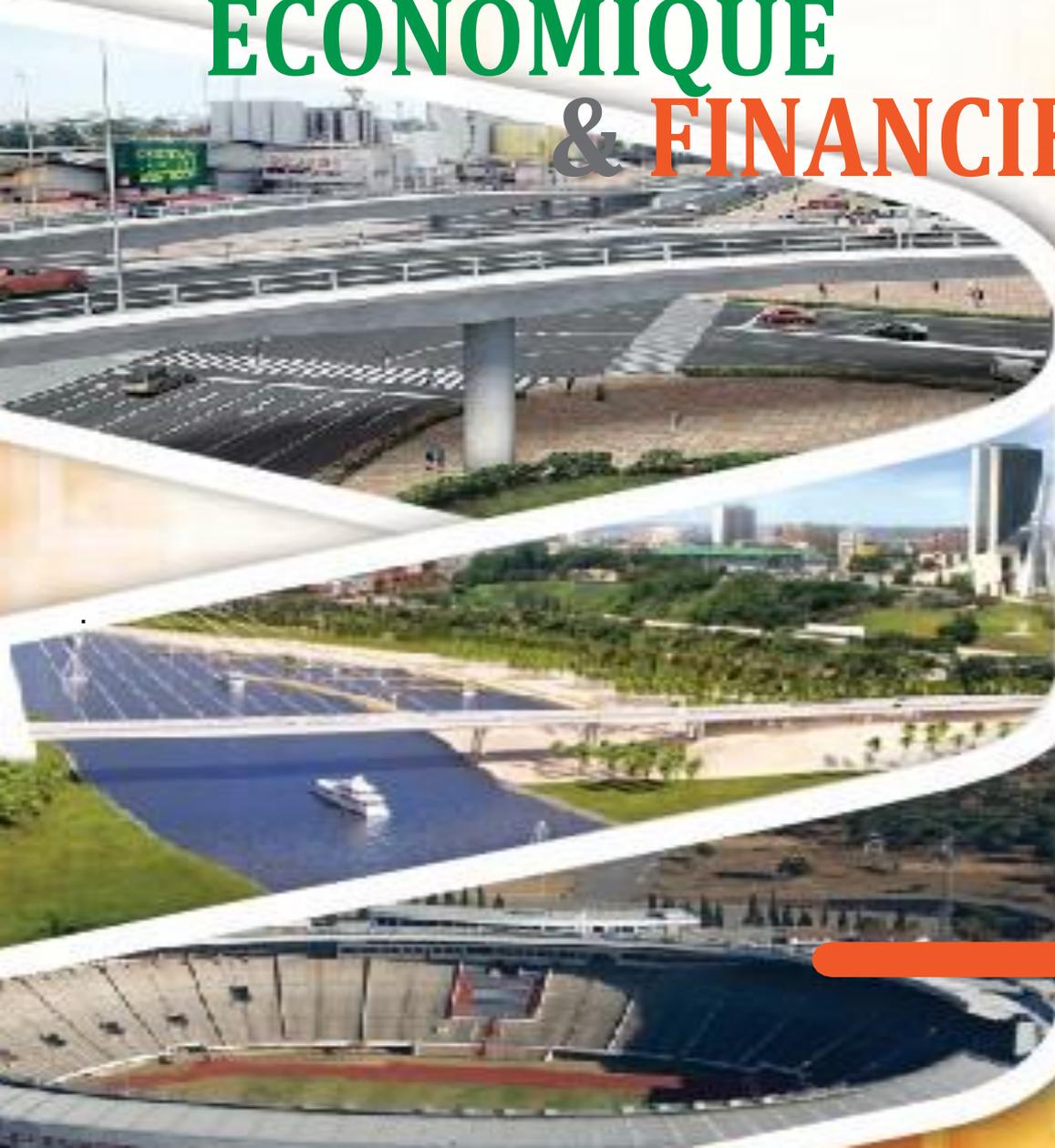




SITUATION ECONOMIQUE & FINANCIERE

EN 2023



SOMMAIRE

SYNTHÈSE	6
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9
I.1. PAYS AVANCÉS.....	10
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT	11
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES	12
II. CONJONCTURE NATIONALE	14
II.1. SECTEUR RÉEL	17
II.1.1 Secteur primaire.....	17
II.1.2 Secteur secondaire.....	20
II.1.3 Secteur tertiaire.....	23
II.1.4 Prix	26
II.1.5 Emploi.....	28
II.2. FINANCES PUBLIQUES	29
II.2.1 Recettes totales et dons	29
II.2.2 Dépenses totales et prêts nets	31
II.2.3 Financement.....	31
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR	32
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER	35
II.4.1 Situation monétaire	35
II.4.2 Marché boursier	36
CONCLUSION	37

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1: Évolution des taux directeurs de la BCE en 2022 et 2023 (en %)	10
Graphique 2: Évolution des taux directeurs de la FED en 2022 et 2023 (en %)	10
Graphique 3: Taux de croissance annuelle (en %) des économies avancées	10
Graphique 4: Taux de croissance annuelle (en %) des économies émergentes	11
Graphique 5: Évolution des prix en moyenne de quelques produits en 2023 comparés à 2022 (%)	12
Graphique 6 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollar	13
Graphique 7 : Évolution du taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité	16
Graphique 8 : Évolution du taux de guichet de prêt marginal	16
Graphique 9 : Évolution du PIB par habitant de 2019 à 2023	16
Graphique 10 : Evolution trimestrielle des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix	17
Graphique 11 : Évolution du taux de transformation de la noix de cajou	18
Graphique 12 : Évolution de la quantité transformée et du taux de transformation de cacao fèves	19
Graphique 13 : Évolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume	21
Graphique 14 : Production et vente de produits pétroliers	22
Graphique 15 : Évolution de la consommation d'électricité	22
Graphique 16 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail	24
Graphique 17 : Répartition des passagers à l'aéroport d'Abidjan	24
Graphique 18 : Évolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel	26
Graphique 19 : Évolution du taux d'inflation des pays de l'UEMOA en 2023	26
Graphique 20 : Évolution des prix de quelques biens en glissement annuel	27
Graphique 21 : Évolution des prix de quelques services en glissement annuel	27
Graphique 22 : Évolution du prix du riz populaire en détail, en glissement annuel	27
Graphique 23 : Évolution des recettes et dons par rapport aux objectifs de l'année 2023	30
Graphique 24 : Évolution des dépenses par rapport aux objectifs de l'année 2023	31
Graphique 25 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2023	34
Graphique 26 : Répartition géographique des importations à fin octobre 2023	35
Graphique 27 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA	36
Graphique 28: Évolution des indices moyens boursiers sectoriels en 2023, en glissement annuel	37

TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principaux pays.....	9
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	12
Tableau 3 : Évolution des principales productions de l'agriculture industrielle et d'exportation	18
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture vivrière	20
Tableau 5 : Principales productions dans le secteur secondaire.....	21
Tableau 6 : Structure des exportations en valeur en 2023 et en 2022	33
Tableau 7 : Structure des importations en valeur en 2023 et en 2022.....	34

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
BRVM Composite	Indice de l'ensemble des entreprises cotées à la BVRM
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût Assurance, Fret
CAN	Coupe d'Afrique des Nations
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CHR	Centre Hospitalier Régional
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
COVID-19	Maladie à Coronavirus 2019
ESPC	Etablissements Sanitaires de Premiers Contacts
FAB	Franco à bord
FADCI	Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire
FCFA	Franc Communauté Financière Africaine
FED	Réserve fédérale américaine
FMI	Fonds Monétaire International
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
IABTP	Indicateur Avancé du Bâtiment et des Travaux Publics
ICA	Indice du Chiffre d'Affaires
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHPI	Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix de la Production Industrielle
ITS	Impôt sur les Traitements et Salaires
MCC	Millenium Challenge Corporation
MW	Mégawatt
PEM	Perspectives Économiques Mondiales
PEF	Programme Economique et Financier
PIB	Produit Intérieur Brut
PMH	Pompes à Motricité Humaine
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PND	Plan National de Développement
PPCA	Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde
PPED	Projet de Promotion de l'Emploi Décent
PS Gouv	Programme Social du Gouvernement
PURGA	Programme d'Urgence Agricole
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SOTRA	Société des Transports Abidjanais
TCEN	Taux de change Effectif Nominal

TCER	Taux de Change Effectif Réel
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TIPS	Terminal Industriel Polyvalent
TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
US	United States

SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Persistance des tensions inflationnistes au niveau mondial

Le PIB mondial a enregistré une progression estimée à 3,1% en 2023, légèrement supérieure au taux de 3,0% prévu en octobre 2023, selon la mise à jour des Perspectives de l'Economie Mondiale publiée en janvier 2024 par le Fonds Monétaire International. Il a bénéficié d'une demande résiliente, malgré un contexte difficile. En effet, l'évolution du PIB sur l'année 2023 est en deçà des taux de croissance de 3,5% et 6,2% enregistrés respectivement en 2022 et 2021. En outre, elle a été modérée car en dessous de la croissance moyenne de 3,8% enregistrée sur la période 2000-2019. La décélération de la croissance est attribuable à plusieurs facteurs, à savoir (i) l'inflation persistante, malgré des détenteurs enregistrés dans les principales économies, (ii) les conséquences à long terme de la pandémie de la covid-19, (iii) les effets de la guerre en Ukraine qui continuent d'induire des pressions inflationnistes, (iv) le resserrement des conditions financières par les principales banques centrales, avec comme conséquence des difficultés de refinancement sur les marchés financiers dans un contexte de hausse des dépenses pour faire face aux chocs, (v) les phénomènes météorologiques extrêmes et (vi) la fragmentation géoéconomique persistante.

L'inflation mondiale moyenne s'est établie à 6,8% en 2023, après avoir atteint 8,7% en 2022.

Au niveau de la zone UEMOA, l'environnement continue d'être marqué par les crises socio-politiques et sécuritaires dans les pays sahéliens.

Sur le **marché des matières premières**, en 2023, il a été enregistré une contraction des prix des engrais (-34,9%), de l'huile de palme (-30,5%), du gaz naturel (-63,5%), du pétrole brut (-17,2%), du coton (-26,9%), du blé dur (-20,8%), du maïs (-20,7%), du café arabica (-19,4%) et du caoutchouc TSR20 (-10,4%). A l'inverse, les prix du cacao fèves (+37,1%), du riz thaïlandais 5% brisure (+26,8%), du sucre (+26,6%), du café robusta (+15,0%) et de l'or (+7,9%) ont augmenté.

Le **marché des changes** a été marqué par une appréciation notable de l'euro par rapport aux principales monnaies. En effet, en moyenne sur l'année 2023, la valeur de la monnaie

européenne s'est accrue face au rouble (+25,7%), au rand (+15,9%), au yen (+10,1%), au yuan renminbi (+8,2%), au dollar américain (+2,6%) et à la livre sterling (+2,0%).

Maintien du dynamisme et de la résilience de l'économie nationale

En dépit du contexte sous régional et international difficile en 2023, l'activité économique nationale a bénéficié (i) de la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et de la mise en œuvre de réformes pour maintenir la solidité du cadre macroéconomique, (ii) de l'accélération et la finalisation des infrastructures prévues pour l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en janvier et février 2024, et (iii) de l'amélioration des termes de l'échange.

Les tensions inflationnistes ont persisté mais le taux d'inflation s'est atténué grâce au maintien de l'orientation restrictive de la politique monétaire et à la mise en œuvre de mesures de lutte contre la cherté de la vie.

Au niveau social le Gouvernement a démarré la mise en œuvre du Programme Jeunesse (PJ-Gouv) qui couvre la période 2023-2025 et a poursuivi la mise en œuvre de son Programme Social (PS-Gouv) portant sur la période 2022-2024, en vue de continuer à améliorer les conditions de vie des populations. Sur le plan sécuritaire, les actions ont été intensifiées dans la lutte contre le terrorisme.

En outre, la Côte d'Ivoire a conclu, avec le FMI, un Programme Économique et Financier (PEF) d'un montant de 3,5 milliards de dollars, soit 2 601,6 millions de DTS, qui est mis en œuvre sur une période de 40 mois à compter de juin 2023.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a enregistré un gain de compétitivité en moyenne sur l'année 2023. En effet, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) a baissé de 2,8%, comparativement à 2022, sous l'effet ciseau d'une appréciation du Taux de change Effectif Nominal (TCEN) de 3,3% et d'un repli du différentiel des prix de 5,9%. En outre, les termes de l'échange se sont améliorés de 20,7%.

Dans ce contexte, l'indice du climat des affaires produit par la BCEAO est ressorti à 101,7 en moyenne en 2023, au-dessus de sa tendance de

long terme. Ce niveau traduit le maintien de la confiance des chefs d'entreprises en l'économie ivoirienne.

Les réalisations de l'année 2023 comparées à celles de 2022.

Dans le **secteur primaire**, l'agriculture industrielle et d'exportation au cours de l'année 2023 a été impactée négativement par une baisse de la production de fèves de cacao (-22,8%), de café (-50,9%) et de coton graine (-44,9%). En revanche, il a été enregistré une augmentation de la production de noix de cajou (+19,2%), de banane dessert (+3,5%), de caoutchouc naturel sec (+21,9%), de régime de palme (+6,4% à fin septembre 2023) et de sucre (+6,2% à fin septembre 2023). Des conditions météorologiques défavorables ont pesé sur les productions de fèves de cacao et de café. En ce qui concerne le coton-graine, la production de la campagne 2022-2023 a été impactée par la destruction de plantations entières occasionnée par l'invasion des « jassides » en 2022. Quant à l'agriculture vivrière, elle a évolué favorablement avec un taux de croissance de la production attendu à 8,5%.

Comparées aux prévisions, des évolutions plus favorables que prévu ont été enregistrées dans la plupart des filières de l'agriculture industrielle et d'exportation, excepté dans la filière cacaoyère.

Dans le **secteur secondaire**, l'Indice de la Production Industrielle (IPI) a progressé de 5,8%, sous l'effet de la hausse de l'ensemble de ses composantes, à savoir les « industries extractives » (+9,6%), les « industries manufacturières » (+3,9%), les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+8,8%) et des « industries environnementales » (+7,5%).

Les industries extractives bénéficient de l'entrée en production du gisement baleine en août 2023 au niveau du pétrole brut, de la consolidation de la production d'or avec l'entrée en production de la mine de Gregbeu et du dynamisme des productions de manganèse et de nickel.

L'activité industrielle bénéficie du renforcement des capacités de production d'électricité avec l'entrée en production de la centrale thermique d'Atinkou, d'une capacité de 390 mégawatts (MW), et de la centrale solaire

de Boundiali d'une capacité de 37,5 MW. Ainsi, la production nette d'électricité s'est raffermie de 10,0% en 2023.

S'agissant du BTP, l'indicateur avancé a affiché une progression de 8,6% sur l'année 2023, sous l'effet de la réalisation des travaux d'infrastructures publiques et de la bonne tenue de la construction immobilière.

Le **secteur tertiaire** a été caractérisé par la vitalité de la branche transport, du commerce de détail et des télécommunications. Ainsi, le chiffre d'affaires du commerce de détail, le nombre total de passagers dans le transport aérien et le trafic global de marchandises par voie maritime se sont accrus respectivement de 7,5%, 11,5% et 19,5%. De même le transport routier est demeuré bien orienté, au regard de la progression de 5,4% de la consommation des carburants gasoil et super. Cependant, au niveau des activités de transport, le trafic ferroviaire de marchandises a reculé de 16,6%, sous l'effet de la morosité du trafic avec le Burkina Faso.

Le **marché de l'emploi** est resté dynamique en 2023. Le nombre d'emplois nets créés en 2023 a augmenté de 43,6% comparativement à 2022. En outre, le stock de salariés ¹ à fin décembre 2023 est en hausse de 9,0% sur un an.

Concernant **l'inflation**, elle est ressortie à 4,4% en 2023, en deçà du niveau de 5,2% atteint l'année précédente mais au-dessus du maximum de 3% de la norme de l'UEMOA. La hausse des prix à la consommation est attribuable principalement au renchérissement des prix des produits comestibles de 6,3% et dans une moindre mesure à la hausse de 3,4% des prix des produits non comestibles.

La **situation des finances publiques** s'est traduite, à fin décembre 2023 par un moindre recouvrement des recettes totales et dons qui sont ressortis à 7 771,2 milliards contre l'objectif de 7 871,6 milliards définis dans le cadre du collectif budgétaire de 2023. Cette contre-performance est attribuable à une moins-value de 130,5 milliards sur les recettes fiscales (y/c recettes affectées et parafiscalité) et de 4,9 milliards sur les dons, tandis que la mobilisation des recettes non fiscales a enregistré un dépassement de 35,0 milliards. Quant aux dépenses totales et prêt nets, ils ont été exécutés à hauteur de 10 279,4 milliards,

¹ Stock de salariés : nombre de personnes en emploi formel dans les secteurs public et privé

soit une sous consommation de 106,1 milliards par rapport aux objectifs du collectif budgétaire de 2023, en lien avec une moindre exécution des dépenses d'investissement (-252,5 milliards).

Il a résulté de ces évolutions un déficit du solde budgétaire de 2 508,1 milliards (5,2% PIB), en ligne avec le déficit de 2 513,9 milliards prévu. Ce déficit a été financé par la levée de fonds sur le marché sous régional et international, d'un montant de 3 507,8 milliards qui a permis également de régler les échéances du capital de la dette publique.

Les **échanges extérieurs** de marchandises hors biens exceptionnels ont été caractérisés par un excédent du solde commercial (FAB-CAF) de 66,1 milliards contre un déficit de 826,6 milliards enregistré en 2022. Ce résultat provient d'une progression des exportations en valeur de 9,2% et d'une légère hausse en valeur des importations de 0,3%. Les exportations profitent principalement des ventes de cacao transformé (+37,7%), d'or brut (+19,8%), de noix de cajou (+23,7%) et de caoutchouc naturel (+7,3%). Quant aux importations, leur évolution en valeur provient des acquisitions de biens d'équipement (+10,7%) et des biens intermédiaires (+6,4%). Cependant, l'impact de ces progressions a été amoindri par la baisse en valeur des achats de biens de consommation (-7,5%).

Concernant les termes de l'échange, ils se sont améliorés de 9,2%.

Au niveau des **statistiques monétaires**, malgré le durcissement des conditions de financement, la masse monétaire au sens large (M2) a augmenté de 3,3% (+561,4 milliards) à fin décembre 2023, en glissement annuel. Cette évolution a résulté de l'accroissement des encours des créances sur l'économie de 16,2% (+1 591,2 milliards) et des encours des créances nettes sur l'Administration centrale de 6,3% (+370,4 milliards), ainsi que du repli des actifs extérieurs nets (-32,2% ; -1251,7 milliards). En lien avec l'évolution des actifs extérieurs de la Côte d'Ivoire, selon le rapport sur la politique monétaire de l'UEMOA publié en décembre 2023, les réserves de change en mois d'importation fléchiraient, passant de 4,3 mois en 2022 à 3,5 mois en 2023.

Concernant les activités de la **bourse** sous régionale (BRVM), l'indice composite moyen a baissé de 1,6%. Il s'agit d'une correction dans un

contexte de durcissement de la politique monétaire et après une forte progression de 24,8% enregistrée en 2022. De même, la valeur transigée a fléchi de 36,5%. En revanche, la capitalisation boursière a progressé de 10,8% pour atteindre 18 269,2 milliards.

En définitive, l'économie ivoirienne est restée résiliente en 2023, portée par la vigueur de la demande aussi bien intérieure qu'extérieure. Elle a évolué favorablement, soutenue par l'exécution du PND 2021-2025 et l'achèvement des travaux d'infrastructures devant accueillir la CAN 2023. L'environnement économique national a été marqué par une amélioration des termes de l'échange, le maintien d'une orientation restrictive de la politique monétaire au sein de l'UEMOA et la décélération de l'inflation qui est restée toutefois, au-dessus du maximum de la norme communautaire de la zone UEMOA fixé à 3%. Comme prévu, le dynamisme de l'activité a été porté par les secteurs secondaire et tertiaire. En revanche, le secteur primaire a souffert de la contraction de certaines cultures industrielles et d'exportation, principalement le cacao fèves.

Le financement bancaire de l'économie est resté soutenu et l'exécution budgétaire a été en ligne avec les objectifs définis dans le cadre du collectif budgétaire, avec un déficit qui est ressorti à 5,2% du PIB.

Au regard des évolutions des productions sectorielles, le taux de croissance du PIB réel en 2023 restera soutenu.

Les perspectives de croissance de l'année 2024 sont entourées de nombreuses incertitudes sur le plan international, en relation notamment avec l'accentuation des restrictions aux échanges qui découlerait de la persistance de la fragmentation géoéconomique, les surcoûts du transport maritime dus aux attaques des navires en mer rouge et la régionalisation du conflit Israélo-palestinien qui pourrait avoir un impact sur les prix du pétrole brut. De même, l'économie ivoirienne est exposée au risque d'accentuation des crises socio politiques et sécuritaires dans les pays sahéliens.

Toutefois, la résilience du cadre macroéconomique ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et d'un ensemble cohérent de mesures structurelles de grande ampleur devraient permettre à l'économie ivoirienne de maintenir une croissance forte, soutenue et davantage inclusive.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Persistance des tensions inflationnistes

Au niveau mondial, l'activité économique a poursuivi, en 2023, sa reprise amorcée en 2021, après la contraction enregistrée en 2020 en raison des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-19. Elle a bénéficié de la réouverture de l'économie chinoise avec la fin de la politique de « zéro COVID » en fin d'année 2022, de la résilience des dépenses privées et publiques, de l'amélioration des chaînes d'approvisionnement et du fléchissement des prix de l'énergie.

Le taux de progression du PIB réel mondial de l'année 2023 est estimé à 3,1% par le Fonds Monétaire International (FMI) dans la mise à jour des Perspectives de l'Économie Mondiale (PEM) publiée en janvier 2024, après des hausses de 3,5% et 6,2% respectivement en 2022 et 2021.

Il affiche une légère embellie, comparé au taux de 3,0% projeté en octobre 2023. Toutefois, la reprise économique est modérée car en dessous de la croissance moyenne de 3,8% enregistrée sur la période 2000-2019.

La dynamique du Produit Intérieur Brut (PIB) a été limitée par de nombreux facteurs. Il s'agit notamment (i) de l'inflation persistante, malgré des détente enregistrées dans les principales économies, (ii) des conséquences à long terme de la pandémie la covid-19, (iii) des effets de la guerre en Ukraine qui continuent d'induire des pressions inflationnistes, (iv) du resserrement des conditions financières par les principales banques centrales, (v) des difficultés de refinancement sur les marchés financiers dans un contexte de hausse des dépenses publiques pour faire face aux chocs, (vi) des

phénomènes météorologiques extrêmes, et (vii) la persistance fragmentation géoéconomique.

Concernant le taux d'inflation mondial, il a décéléré sous l'effet d'une part, du repli des prix de l'énergie et de certains produits de base, et d'autre part, du durcissement des conditions de financement. Cependant, le niveau d'inflation est resté élevé dans de nombreux pays, en raison principalement de l'inflation sous-jacente (hors énergie et produits alimentaires) qui subit une insuffisance de l'offre face à une demande résiliente.

Selon les prévisions du FMI publiées au mois de janvier 2024, l'inflation mondiale moyenne s'est établie à 6,8% en 2023, en dessous du taux de 6,9% projeté en octobre 2023 et après avoir atteint 8,7% en 2022.

Tableau 1 : Évolution des taux d'inflation des principaux pays

PAYS/GROUPE DE PAYS	Estimé 2022	Estimé 2023	Prévision 2024
Monde	8,7	6,8	5,8
Pays avancés	7,3	4,6	2,6
Pays émergents et Pays en Développement	9,8	8,4	8,1
Afrique subsaharienne	14,4	11,9	13,1

Sources : MEPD/DGE ; FMI (Mise à jour des PEM, janvier 2024)

Pour juguler les tensions inflationnistes, les principales banques centrales ont procédé, depuis le mois de mars 2022, à des relèvements de leurs taux directeurs. Cette orientation restrictive des politiques monétaires a rehaussé le coût de financement des États et du secteur privé, tout en fragilisant le système financier en raison des risques de défaut de paiement des particuliers, des entreprises et des États. Par conséquent, les risques de récession mondiale et de surendettement

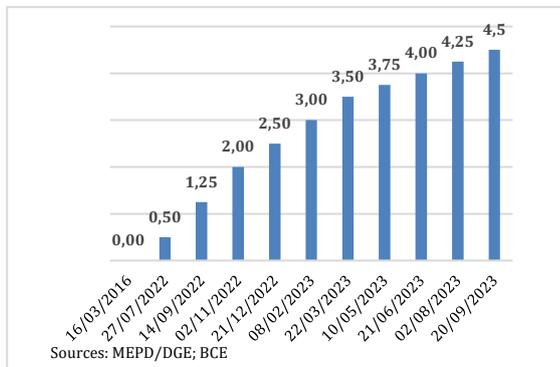
des Etats, confrontés à des besoins de financement importants, ont été exacerbés.

Ainsi, en mars 2023, « Silvergate Bank », « Silicon Valley Bank » et « Signature Bank », sous l'effet notamment de pertes sur leurs portefeuilles obligataires ont fait faillite aux Etats-Unis.

Toutefois, au regard du ralentissement généralisé de l'inflation et dans le but de réduire le risque de récession, les principales banques centrales ont maintenu leur taux directeur stable sur le dernier trimestre 2023.

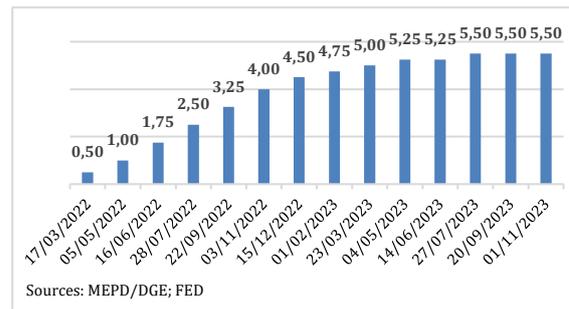
Au niveau de la Banque Centrale Européenne (BCE), le taux directeur a enregistré huit relèvements successifs de juillet 2022 à septembre 2023 et est passé de 0,0% en mars 2022 à 4,50% sur la période de septembre 2023 à décembre 2023.

Graphique 1: Évolution des taux directeurs de la BCE en 2022 et 2023 (en %)



Du côté de la Réserve fédérale américaine (FED), les taux d'intérêt ont subi onze relèvements de mars 2022 à juillet 2023, qui les ont fait passer de 0,5% à 5,50%. Sur le reste de l'année 2023, les autorités de la FED ont maintenu son principal taux d'intérêt dans la fourchette de 5,25% à 5,50%. Le principal taux directeur se situe à son plus haut niveau depuis plus de 20 ans.

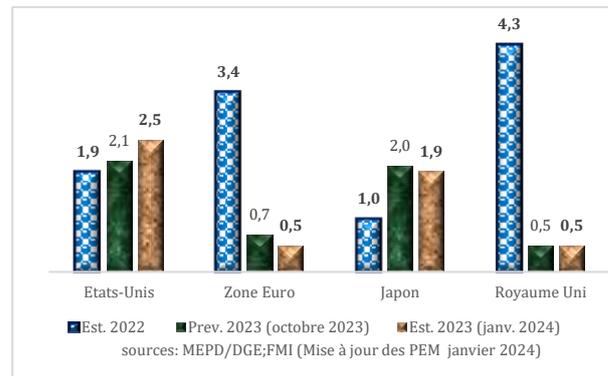
Graphique 2: Évolution des taux directeurs de la FED en 2022 et 2023 (en %)



I.1. PAYS AVANCÉS

Au niveau des **pays avancés**, le taux de croissance a décéléré passant de +2,6% en 2022 à +1,6% en 2023. Le ralentissement provient de la zone euro et du Royaume-Uni. En revanche, le taux de croissance du PIB est resté stable aux Etats-Unis et s'est renforcé au Japon.

Graphique 3: Taux de croissance annuelle (en %) des économies avancées



Quant à l'inflation, elle est passée de 7,3% en 2022 à 4,6% en 2023, après 4,7% en 2021.

Au **Japon**, la croissance du PIB a atteint 2,0% après 1,0 % en 2022. L'économie japonaise a été favorisée par la hausse de la demande intérieure, sous l'effet notamment de la mise en œuvre d'une politique monétaire accommodante, contrairement aux autres Banques Centrales. De même, elle a bénéficié du rebond des exportations automobiles.

Aux **États-Unis**, le PIB a augmenté de 2,1 % en 2023 maintenant le taux de progression

enregistré en 2022, après une reprise de 5,9% en 2021. L'activité a bénéficié de l'investissement des entreprises et de la bonne tenue de la consommation des ménages.

Au **Royaume-Uni**, la progression du PIB est descendue à 0,5% en 2023, après +4,3% l'année précédente. Cette décélération de la croissance tient au resserrement de la politique monétaire et aux effets prolongés des chocs sur les termes de l'échange causés par la hausse des prix de l'énergie en 2022.

Dans la **Zone Euro**, la hausse du PIB réel est passée à 0,5 % en 2023, après +3,4 % en 2022 et +5,3% en 2021. La nette décélération enregistrée en 2023 s'explique par une activité économique atone dans les principales économies de la zone au troisième et quatrième trimestre surtout en Allemagne où la croissance du PIB a fléchi de 0,1% après deux trimestres quasi stables.

En perspectives, dans les pays avancés, pour l'année 2024, l'économie du Japon devrait ralentir à 0,9%. L'économie américaine devrait augmenter de 2,1% en 2024. En ce qui concerne le Royaume Uni, l'augmentation du PIB devrait remonter légèrement à 0,6%.

Quant à la zone euro, la progression du PIB serait de 0,9%.

I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les **économies émergentes et en développement**, le taux d'accroissement du PIB s'est situé à 4,1% en 2023, progressant au même rythme enregistré en 2022. Il a bénéficié de l'accélération des économies chinoise et brésilienne, ainsi que de la reprise de l'économie russe qui ont

permis d'atténuer l'impact du ralentissement des autres économies.

Quant au taux d'inflation, il est descendu à 8,1 % contre 14,2 % en 2022. Les plus fortes inflations ont été enregistrées au Nigéria (20,1% contre 18,8%), au Brésil (5,0% contre 9,3%) et en Afrique du Sud (5,8% contre 6,9%).

Graphique 4: Taux de croissance annuelle (en %) des économies émergentes



En **Chine**, le taux de progression du PIB réel s'est renforcé pour se situer à 5,2% en 2023 après être ressorti à 3,0% l'année précédente. Le géant asiatique, pénalisé par trois années de restrictions sanitaires contre la COVID-19, a levé ces mesures en fin d'année 2022, ce qui a profité à son économie en 2023.

En **Afrique subsaharienne**, l'augmentation du PIB a ralenti pour s'afficher à 3,3% en 2023 contre 4,0% en 2022, sous l'effet, notamment, de la décélération du PIB des deux principales économies que sont le Nigéria et l'Afrique du Sud. Au Nigéria, le taux d'accroissement du PIB réel est descendu à 2,8%, après +3,3% en 2022, sous l'effet d'une consommation freinée par la forte inflation. Du côté de l'Afrique du Sud, la hausse du PIB réel est passée de 1,9% en 2022 à 0,6% en 2023, en lien avec l'impact de l'aggravation des pénuries d'électricité sur l'activité économique.

✓ Pays de la zone UEMOA

Dans la zone UEMOA, le taux d'accroissement du PIB est estimé à 5,7% en 2023, le même niveau que l'année précédente. Malgré les effets des crises sécuritaire et politique dans les pays sahéliens de la zone, l'activité économique est restée soutenue grâce à l'exécution des programmes de développement des Etats et au dynamisme du secteur privé. Les performances des économies de l'UEMOA ont été tirées par la bonne tenue des services et de l'industrie manufacturière, atténuées par les effets des crises sécuritaire et politique. Quant au taux d'inflation, il est ressorti à 3,7%, au-dessus du maximum de la norme de l'UEMOA mais en nette décélération, comparé au taux de 7,4% atteint en 2022.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2021	Croissance du PIB en 2022	Croissance du PIB en 2023 (prévision)
Bénin	7,2	6,3	6,1
Burkina Faso	6,7	1,5	4,4
Côte d'Ivoire	7,4	6,7	7,0
Guinée Bissau	6,1	4,2	4,2
Mali	3,1	3,5	5,2
Niger	1,4	11,9	4,4
Sénégal	6,5	4,2	4,1
Togo	6,0	5,8	6,4
UEMOA	6,1	5,7	5,7

Sources : MEPD/DGE, RSM décembre 2023

I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

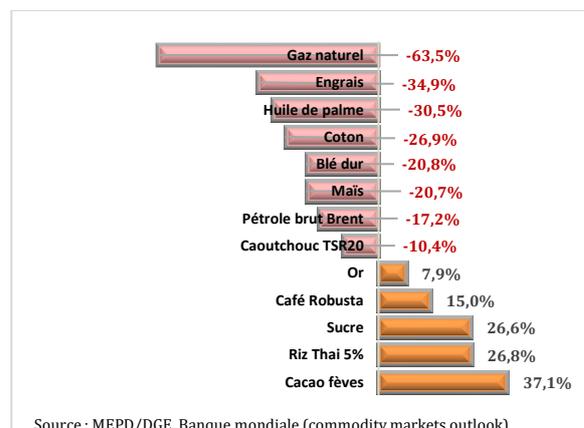
✓ Détente des prix de l'énergie et des engrais

Le marché des matières premières et produits de base a connu une évolution contrastée en 2023. Il est caractérisé par un

repli des prix de la plupart des produits qui avaient connu un fort renchérissement en 2022, à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine. Cependant, certains produits ont connu un accroissement des prix, sous l'effet de déficits de l'offre liés à des conditions climatiques défavorables.

Ainsi, il a été enregistré une contraction des prix des engrais (-34,9%), de l'huile de palme (-30,5%), du gaz naturel (-63,5%), du pétrole brut (-17,2%), du coton (-26,9%), du blé dur (-20,8%), du maïs (-20,7%), du café arabica (-19,4%) et du caoutchouc TSR20 (-10,4%), tandis que les prix du cacao fèves (+37,1%), du riz thaïlandais 5% brisure (+26,8%), du sucre (+26,6%), du café robusta (+15,0%) et de l'or (+7,9%) ont augmenté.

Graphique 5: Évolution des prix en moyenne de quelques produits en 2023 comparés à 2022 (%)



Les facteurs explicatifs de ces évolutions sont les suivants :

- au niveau du **gaz naturel**, l'indice du prix de gaz naturel après avoir atteint le pic de 454 en août 2022, a enregistré une baisse pour se situer à 93,9 au mois de décembre 2022, grâce notamment à la hausse de l'offre de gaz naturel liquéfié (GNL). Cette évolution du prix du gaz naturel, l'un des principaux intrants dans la fabrication des **engrais azotés**, impacte directement les prix de ces derniers ;

- le prix de **l'huile de palme** s'est contracté, sous l'effet d'une progression de l'offre, attribuable principalement à l'embellie de la production en Malaisie et en Indonésie ;
- le repli du cours du **coton** est attribuable principalement à l'augmentation de la production mondiale, notamment celle du Brésil et de l'Afrique de l'Ouest ;
- le prix du **blé dur** a maintenu en 2023, sa tendance baissière amorcée au mois d'octobre 2022, descendant à 291,1 dollars la tonne au mois de décembre 2023, après le pic de 522,3 dollars la tonne atteint en mai 2022. Cette réduction est principalement due à une surproduction provenant de grands pays producteurs comme la Russie, les États-Unis et le Canada ;
- le cours du **cacao fèves** a connu une hausse constante en 2023. Il a été impacté par les changements climatiques qui ont entraîné une baisse de l'offre dans les principales zones de production. Ainsi, le cours moyen du cacao est passé de 2 298 dollars US la tonne en septembre 2022 à plus de 4 209 dollars US en fin d'année 2023 ;
- l'augmentation du prix du **sucre** s'explique principalement par une réduction de la production de sucre résultant d'épisodes climatiques défavorables qui ont affecté les récoltes de canne à sucre, en particulier dans des pays leaders de la production tels que le Brésil et l'Inde ;
- le cours du **riz thaïlandais 5% brisure** s'est envolé en 2023, pour atteindre 644 dollars US la tonne au mois de décembre, un sommet inégalé sur les 15 dernières années. Cette évolution est attribuable à une demande internationale soutenue, provenant en particulier de l'Indonésie et

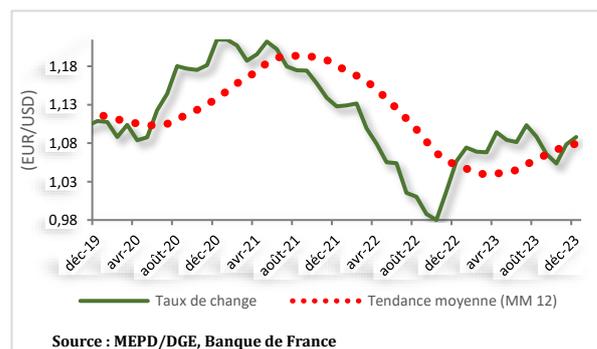
des Philippines qui ont activement cherché à reconstituer leurs réserves de riz qui avaient baissé ;

- l'augmentation significative du cours du **café robusta** s'explique par la diminution des exportations en provenance du Vietnam, le principal producteur mondial. La production vietnamienne de café robusta a été négativement impactée par des inondations et des sécheresses. Le prix du café robusta a culminé à 2 987 dollars US par tonne au mois de décembre 2023, son plus haut niveau depuis 2011 ;
- le cours de **l'or** a augmenté en tirant profit des incertitudes qui entourent l'évolution de l'économie mondiale et des achats records d'or effectués par les principales banques centrales.

✓ **Appréciation de l'euro par rapport aux principales monnaies**

Au cours de l'année 2023, le marché des changes a été fortement impacté par divers facteurs économiques et géopolitiques, conduisant à une appréciation notable de l'euro par rapport aux principales monnaies. En moyenne, sur l'année, l'euro a vu sa valeur s'accroître significativement face au rouble (+25,7%), au rand (+15,9%), au yen (+10,1%), au yuan renminbi (+8,2%), au dollar canadien (+6,5%), au dollar américain (+2,6%) et face à la livre sterling (+2,0%).

Graphique 6 : Évolution du cours du baril de pétrole brut en dollar



II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,
Tous les chiffres sont à date sauf indications contraires*

Sur le plan national, en dépit du contexte sous-régional et international difficile, l'activité économique a bénéficié, en 2023, (i) de la poursuite de l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et de la mise en œuvre de réformes pour maintenir la solidité du cadre macroéconomique, (ii) de l'accélération et la finalisation des infrastructures prévues pour l'accueil de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) en janvier et février 2024 ; (iii) d'une demande intérieure soutenue et (iv) de l'amélioration des termes de l'échange.

Du côté des prix à la consommation, les tensions inflationnistes ont persisté mais elles ont enregistré une atténuation comparativement à 2022.

Au niveau social, en vue de continuer à améliorer les conditions de vie des populations, le Gouvernement est resté engagé dans la promotion d'une croissance inclusive à travers la poursuite de la mise en œuvre de son Programme Social (PSGouv) 2022-2024 et le démarrage de l'exécution d'un Programme Jeunesse (PJGouv) qui s'étalera sur la période 2023-2025. Le PJGOUV vise l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

Sur le plan sécuritaire, les actions ont été intensifiées dans la lutte contre le terrorisme.

En outre, la Côte d'Ivoire a conclu, avec le FMI, un Programme Économique et Financier (PEF) d'un montant de 3,5 milliards de dollars US, soit 2 601,6 millions de DTS, qui sera mis en œuvre sur une période de 40 mois à compter du mois de

juin 2023. Ce PEF vise à (i) maintenir la stabilité macroéconomique du pays, (ii) soutenir la transformation structurelle de l'économie, (iii) favoriser l'accession de la Côte d'Ivoire au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à moyen terme, et (iv) augmenter sa contribution aux réserves internationales de l'UEMOA.

En 2023, le Gouvernement ivoirien, dans le cadre de l'exécution de sa feuille de route, en ligne avec le PND 2021-2025, a réalisé 793 activités et mis en œuvre 287 réformes, correspondant à un taux d'exécution physique global de 69,8% dont 72,2% pour les projets et 62,7% pour les réformes.

De façon spécifique, les actions du Gouvernement ont porté notamment sur :

- **la promotion d'une agriculture durable**, à travers notamment (i) la poursuite de la mise en œuvre « Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire » (FADCI) qui a permis de réhabiliter deux barrages hydroagricoles, d'aménager et mettre en valeur des parcelles d'une superficie totale de 956 ha, en aval de ces deux barrages, (ii) la réhabilitation de trois barrages dans le cadre du Projet de Pôle Agro-Industriel du Bélier (2PAI Bélier) qui a permis l'aménagement de 125 ha pour la production maraichère et vivrière ;

- **le renforcement de la transformation local des produits agricoles** avec (i) la poursuite des travaux d'aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde dans le cadre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA), (ii) la construction de 5 abris pour l'installation

des unités de transformation de manioc dans le cadre du PSGouv 2, et (iii) l'accroissement des capacités installées pour la transformation de noix de cajou avec la mise en service de trois nouvelles unités en 2023 portant le nombre d'usines à 50, correspondant à une capacité de 450 000 tonnes. Sur les 50 unités, 30 sont pleinement opérationnelles avec une capacité de 350 000 tonnes ;

- **la poursuite de la construction et de la réhabilitation des infrastructures routières** afin de faciliter les échanges entre les différentes villes et d'améliorer la fluidité routière dans le grand Abidjan et les villes de l'intérieur de pays ;

- **l'amélioration des conditions d'études et de scolarisation** à travers (i) la finalisation de 19 collèges de proximité dans le cadre du C2D-AFD et le démarrage de la construction de 12 collèges dans le cadre du Millenium Challenge Corporation (MCC), (ii) la distribution de 53 306 tables bancs, (iii) la construction de 192 latrines « écoles » et l'approvisionnement de 4 989 cantines scolaires sur l'ensemble du territoire national ;

- **la promotion de l'insertion professionnelle des jeunes et du service civique** à travers (i) la mise en stage ou en emploi de 167 320 jeunes, (ii) la formation de 10 723 jeunes dans le cadre de l'école de la deuxième chance dont 3 523 pour les formations qualifiantes à visée d'insertion et 7 200 pour les formations qualifiantes par apprentissage, et (iii) le financement de 44 regroupements ayant un impact de 2 225 emplois dans le cadre du projet de Promotion de l'Emploi Décent (PPED) ;

- **la lutte contre la fragilité dans les zones frontalières du Nord** à travers (i) la construction de 92 salles de classe au préscolaire et de 213 au primaire, (ii)

l'électrification de 216 localités, (iii) l'amélioration de l'accès à l'eau potable avec 150 forages réalisés équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH), 109 PMH remplacées, 880 PMH réparées, et 2 290 PMH maintenues, (iv) la réhabilitation de 794,3 km de routes et (v) la formation de 1 753 jeunes dans le cadre de l'école de la deuxième chance ainsi qu'un appui financier à 1 329 jeunes ;

- **l'amélioration des conditions de vie des ménages** à travers (i) l'électrification de 625 localités et la réalisation de 261 679 branchements électriques sur le territoire national, (ii) la baisse du tarif social au profit de 2 049 202 ménages, (iii) le démarrage de la construction de 25 marchés de proximités, (iv) la réhabilitation de 229 Etablissements Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC), de deux hôpitaux généraux et d'un centre Hospitalier Régional (CHR), (v) la construction de 69 ESPC, d'un pôle gynécologie-obstétrique et pédiatrique ainsi que de 16 maternités, (vi) l'octroi d'un soutien alimentaire à 3 000 filles vulnérables scolarisées, et (vii) la fourniture, à 25 associations de femmes, de matériels et d'outillages techniques ainsi que de véhicules de ramassage et de commercialisation des produits ;

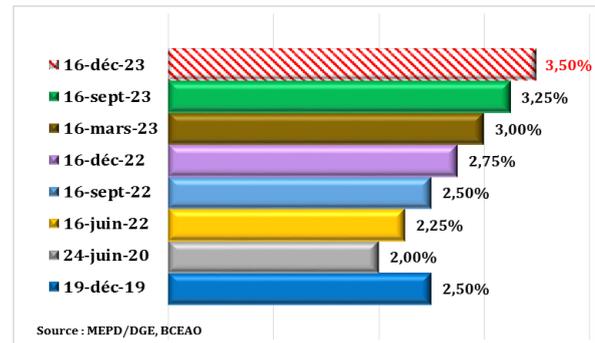
- **le renforcement de la solidarité envers les populations vulnérables** à travers (i) l'octroi de quatre allocations trimestrielles à 200 000 ménages dans le cadre du projet de filets sociaux productifs, (ii) l'amélioration de l'enrôlement et de l'accès aux prestations pour la Couverture Maladie Universelle, et (iii) le renforcement de la gratuité ciblée des soins avec la vaccination de 2 812 305 enfants et 306 920 femmes contre le paludisme ainsi que le don de kits

d'accouchement à 456 291 femmes.

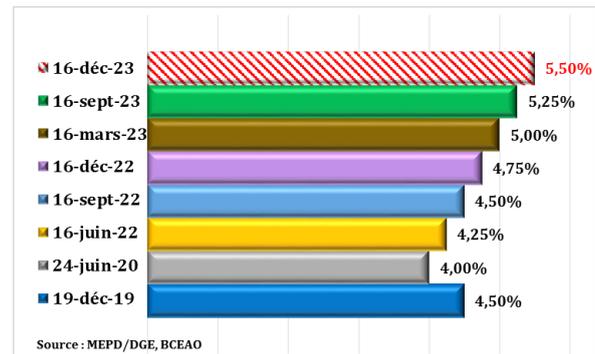
Par ailleurs, dans le contexte de persistance des tensions inflationnistes, le Gouvernement a maintenu certaines mesures de lutte contre la cherté de la vie adoptée en 2022. Il s'agit, notamment, (i) du plafonnement des prix de certains produits de grande consommation, (ii) de l'amélioration de l'approvisionnement des marchés et de la commercialisation des produits, et (iii) du soutien à la production vivrière, à travers notamment la mise en œuvre du deuxième Programme d'Urgence Agricole (PURGA II). Ainsi, la construction de 40 marchés de proximité en vue de réduire les pertes post récoltes a été accélérée. En outre, il a été mis en place l'application mobile « contrôle citoyen » en vue de dénoncer les pratiques de prix illicites.

Ces mesures de lutte contre la vie chère ont été accompagnées par le maintien de l'orientation restrictive de la politique monétaire adoptée par la BCEAO à partir de juin 2022, en vue de ramener l'inflation dans sa zone cible de 3%. En décembre 2023, la BCEAO, a procédé au sixième relèvement consécutif de ces principaux taux directeurs. Ainsi, depuis le 16 décembre 2023, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité a atteint 3,50% contre 2% en mars 2022 tandis que le taux de guichet de prêt marginal s'est situé à 5,50% contre 4% en mars 2022. Quant au coefficient des réserves obligatoires, il est resté inchangé à 3,0% depuis le 16 mars 2017.

Graphique 7 : Évolution du taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité

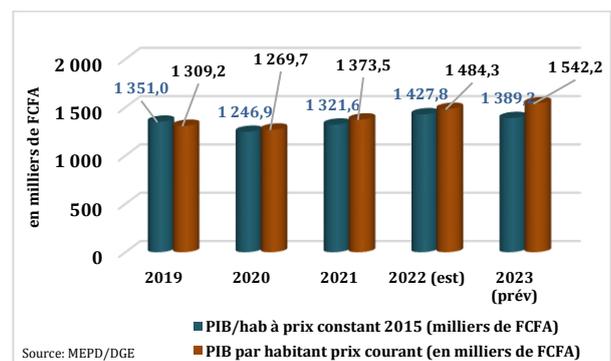


Graphique 8 : Évolution du taux de guichet de prêt marginal



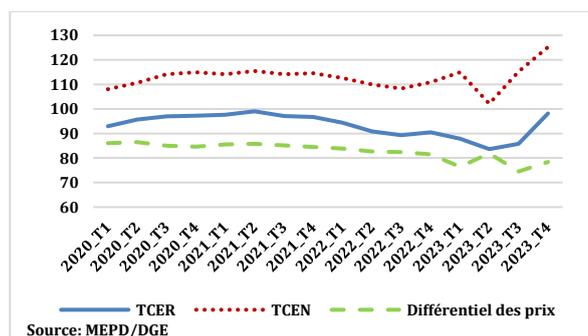
La demande intérieure a tiré profit de l'amélioration continue des revenus depuis 2015, sous l'effet, entre autres, d'une forte croissance du PIB, du relèvement du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) et de l'instauration du paiement d'un treizième mois dans le secteur public. En effet, le PIB réel par habitant de la Côte d'Ivoire devrait passer de 1 246 912,6 FCFA en 2020 à 1 389 156,2 FCFA en 2023 (prévision septembre 2023), soit un accroissement de 11,4%.

Graphique 9 : Évolution du PIB par habitant de 2019 à 2023



S'agissant de la compétitivité, le Taux de Change Effectif Réel (TCER) de la Côte d'Ivoire a baissé de 2,8% en 2023, comparativement à 2022, sous l'effet conjoint d'une appréciation du Taux de change Effectif Nominal (TCEN) de 3,3% et d'un repli du différentiel des prix de 5,9%. Cette évolution traduit un gain de compétitivité en moyenne sur l'année.

Graphique 10 : Evolution trimestrielle des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix



Dans l'ensemble, les chefs d'entreprises ont maintenu leur confiance en l'économie ivoirienne, au regard de l'indice du climat des affaires produit par la BCEAO qui est ressorti à 101,7 en moyenne en 2023, au-dessus de sa tendance de long terme. Toutefois, il est à relever une érosion de cette confiance dans la mesure où cet indice a baissé de 1,1% comparativement à l'année précédente, en lien avec les incertitudes entourant les perspectives économiques au niveau sous-régional et international.

II.1. SECTEUR RÉEL

II.1.1 Secteur primaire

En 2023, les actions du Gouvernement dans le secteur primaire, à travers la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole 2017-2025 (PNIA 2017-2025) et du PURGA 2, ont concerné, l'amélioration de la productivité, la maîtrise de l'eau, la réduction des pertes post récolte et la promotion d'une

agriculture durable face aux conséquences des changements climatiques. En effet, les changements climatiques occasionnent des périodes plus longues de sécheresse et des inondations plus nombreuses qui perturbent les cycles de culture et favorisent de nouvelles maladies au niveau des plantes.

Dans ce contexte, l'agriculture vivrière s'est affichée en hausse tandis que l'agriculture industrielle et d'exportation a enregistré une évolution différenciée des productions de ses principales spéculations.

□ *Évolution mitigée de l'agriculture d'exportation et industrielle*

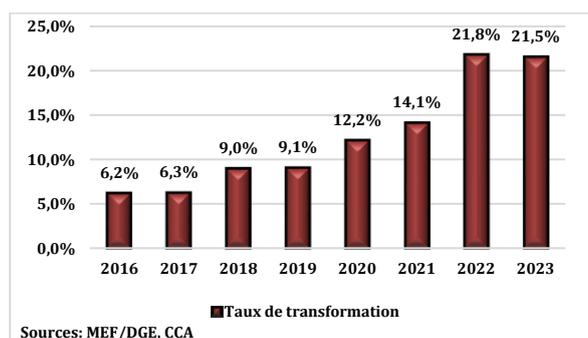
L'agriculture industrielle et d'exportation, a été marquée par la contraction des productions de cacao fèves (-22,8%), de café (-50,9%) et de coton graine (-44,9%). En revanche, il a été enregistré la progression des productions de noix de cajou (+19,2%), de banane dessert (+3,5%), de caoutchouc (+21,9%), de régime de palme (+6,4 à fin septembre 2023) et de sucre (+6,2% à fin septembre 2023).

La filière de la **noix de cajou** a continué de bénéficier, des bonnes pratiques agricoles, d'une amélioration continue des rendements ainsi que d'un prix bord champ stable et rémunérateur. La production a atteint 1 225 935 tonnes, faisant de la Côte d'Ivoire le premier producteur mondial de noix de cajou pour la deuxième année consécutive. Toutefois, la filière a connu un début de campagne de commercialisation timide en raison de l'octroi tardif des autorisations aux acheteurs agréés et d'un prix d'achat, en deçà du prix minimum garanti de 315 FCFA/Kg, proposé aux producteurs du fait du repli de la demande mondiale. Pour faire face à cette situation, le Conseil du Coton et de l'Anacarde, en

collaboration avec les coopératives agricoles a initié des séances de « vente groupée » qui a consisté à regrouper en un lieu les produits appartenant aux membres d'une coopérative et/ou d'un village pour une commercialisation en gros, dans le respect du prix minimum d'achat fixé.

En matière de transformation locale, les actions menées par le Gouvernement portent du fruit. Le volume transformé a augmenté de 18,7% pour atteindre 265 863 tonnes en 2023. Le taux de transformation locale s'est situé à 21,7%, largement au-dessus du taux moyen de 7,6% enregistré sur la période 2016-2019.

Graphique 11 : Évolution du taux de transformation de la noix de cajou



La Côte d'Ivoire occupe ainsi depuis 2021 la troisième place du classement mondial des pays qui transforme la noix de cajou, après le Vietnam et l'Inde.

La hausse de 21,9% de la production de **caoutchouc naturel** est attribuable, notamment, à l'entrée en production de nouvelles plantations, à l'amélioration du rendement favorisée par de bonnes techniques culturales. Concernant la transformation, le volume transformé a augmenté passant de 1 058 354 tonnes en 2022 à 1 291 630 tonnes en 2023. Toutefois, le taux de transformation a baissé pour se situer à 76,9% contre 79,4% en 2022 en raison de la hausse importante de la production.

Cette performance devrait continuer en 2024, bénéficiant des actions en faveur de l'amélioration de la qualité et de la durabilité de la production ivoirienne. Il s'agit, notamment de (i) la labélisation du caoutchouc naturel ivoirien qui devrait renforcer la confiance aussi bien des acheteurs que des investisseurs dans la transformation locale, (ii) l'investissement dans la recherche ainsi que le développement des variétés d'hévéa plus résistantes aux maladies, et (iii) la diversification et le développement des produits dérivés de l'hévéa, (pneus écologiques, produits en caoutchouc recyclé...).

La production de **banane dessert** a augmenté de 3,5%, en relation avec les investissements réalisés au niveau des grandes plantations industrielles et le renforcement de l'encadrement des petits planteurs dans le cadre de la mise en œuvre du PURGA.

Tableau 3 : Évolution des principales productions de l'agriculture industrielle et d'exportation

(en tonnes)	12mois 2022	12 mois 2023	Variation (%)	Prévision de croissance 2023***
Cacao fèves	235 8991,1	1 822 320,0	-22,8	-15,2
Café	95 518,7	46 902,5	-50,9	-52,6
Noix de cajou	1 028 172,0	1 225 935,0	19,2	2,1
Caoutchouc naturel	1 332 636,0	1 624 824,0	21,9	21,4
Sucre*	122 297,0	129 854,7	6,2%	2,0
Régime de palme*	2 053 055	2 185 123,9	6,4	...
Banane dessert	488 202,9	505 128,7	3,5%	4,3
Coton graine	471 658,7	259 915,2	-44,9	-56,2

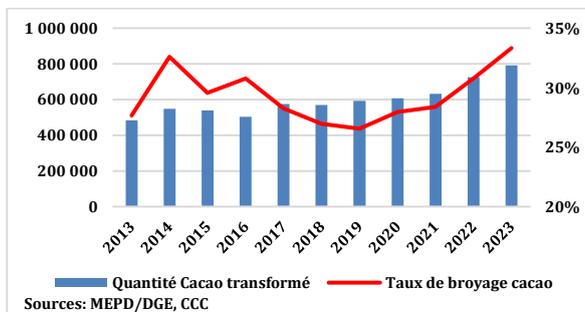
Sources : MEPE/DGE, OPA, MEMINADER
* données à fin septembre

En revanche, la **production cacaoyère**, estimée à partir de la commercialisation, a chuté de 22,8% en raison principalement des fortes pluies, qui ont, d'une part, affecté

la floraison et entraîné une réduction des cabosses, et d'autre part, accentué la maladie des cabosses noires ou la pourriture brune. La filière est également confrontée aux sorties frauduleuses de la production par la frontière ouest. Dans ce contexte, en raison des risques qui pèsent sur la production cacaoyère, le Conseil Café Cacao a suspendu, au mois de juillet 2023, la vente des contrats d'exportation pour la saison 2023/2024 afin d'éviter des défauts de livraison.

En 2023, le prix moyen d'achat bord champ s'est situé à 944 FCFA/Kg, en hausse de 80 FCFA/Kg par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a contribué à atténuer l'impact de la baisse de la production sur le revenu brut des producteurs qui est ressorti à 1 720,7 milliards, en repli de 15,5% par rapport aux 2 038,0 milliards perçus en 2022.

Graphique 12 : Évolution de la quantité transformée et du taux de transformation de cacao fèves



Aussi, le Gouvernement a adopté, le 14 septembre 2023, un décret instituant un Système National de Traçabilité du Café et du Cacao. Ce dispositif devrait permettre de déterminer l'origine des produits à chaque niveau du circuit de commercialisation, de faire respecter le prix minimum garanti d'achat bord champ, de sécuriser les transactions financières et de préserver la qualité des produits en favorisant le respect des standards minimaux de durabilité.

Pour la campagne principale 2023-2024 qui couvre la période d'octobre 2023 à mars 2024, le prix minimum bord champ a été fixé à 1 000 FCFA/Kg soit 100 FCFA/Kg de plus que celui de la même période de la campagne précédente.

La production de **café** a chuté de 50,9% sous l'effet d'une mauvaise répartition des pluies au moment de la floraison des caféiers et d'un repos végétatif du verger caféier. Dans ce contexte, malgré l'augmentation du prix d'achat moyen de 75 FCFA/Kg (787,5 FCFA/Kg contre 712,5 FCFA en 2022), le revenu brut cumulé perçu par les producteurs en 2023 est estimé à 36,8 milliards contre 66,9 milliards perçus en 2022, soit une contraction de 44,9%.

Le taux de transformation locale du café a progressé pour atteindre 34% en 2023, correspondant à un volume de 15 795 tonnes de café cerise transformé, contre 20% l'année précédente.

Pour la campagne principale 2023-2024 qui couvre la période d'octobre 2023 à mars 2024, le prix minimum bord champ a été fixé à 900 francs CFA/Kg, en accroissement de 150 FCFA comparativement à la même période de la campagne 2022-2023.

Aussi, en vue de renforcer la productivité et renouveler le verger caféier vieillissant, le Conseil Café-Cacao a distribué 15 000 ha de plants de café aux producteurs et recépé 18 891,7 ha de plantation.

La production de **coton graine** s'est contractée de 44,9% en 2023, en raison de l'invasion du bassin cotonnier, en 2022, par des insectes ravageurs appelés « jassides ». Ces insectes ont décimé des plantations entières, affectant ainsi la campagne cotonnière 2022-2023 qui couvre la période allant de décembre 2022 à mai 2023. Au total, sur cette campagne, la production a

chuté de 56,2% comparativement à la campagne précédente pour se situer à 539 623,1 tonnes. Pour la campagne 2023-2024 qui a démarré en décembre 2023, la production devrait s'accroître pour s'établir à 404 700 tonnes. Elle bénéficierait de :

- la poursuite du soutien du Gouvernement à travers l'octroi d'une subvention pour l'achat des intrants ;
- la sensibilisation, la remobilisation et la formation aux bonnes pratiques des producteurs agricoles ;
- la maîtrise du traitement des « jassides » avec la mise en place, par le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), d'une nouvelle formule de produits phytosanitaires dont l'efficacité a été prouvée par un ensemble de tests.

Pour cette campagne, les prix minima d'achat bord champ de coton graine 1^{er} choix et 2^{ème} choix ont été fixés respectivement à 310 FCFA/Kg et 285 FCFA/Kg, identiques à ceux pratiqués à la campagne précédente.

□ *Dynamisme de l'agriculture vivrière*

L'agriculture vivrière a évolué favorablement en 2023 avec un taux d'accroissement de la production attendu à 8,5%. Cette évolution serait soutenue par le dynamisme des productions de riz (+18,1%), de « tubercules et banane plantain » (+6,5%), de céréales (+13,1%) et des autres cultures vivrières (+29,1%). Ces spéculations ont bénéficié d'une bonne pluviosité ainsi que de l'exécution du PURGA 2, à travers l'aménagement de parcelles, la distribution d'intrants, de semences et de matériels agricoles, ainsi que l'appui en conseil agricole et mécanisation.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture vivrière

(En tonnes)	Réal. 2022	Est. 2023	Variation (%)
Tubercules et Banane plantain			
Bananes plantains	2 109 288	2 246 392	6,5%
Manioc	6 804 130	7 246 398	6,5%
Ignames	7 786 121	8 292 219	6,5%
Taro	90 363	90 287	-0,1%
Patate douce	58 701	58 590	-0,2%
Céréales			
Maïs	1 199 340	1 277 297	6,5%
Mil	70 124	70 559	0,6%
Riz, Paddy	1 703 514	2 011 532	18,1%
Fonio	18 912	19 917	5,3%
Sorgho	73 345	74 268	1,3%
Autres			
Aubergine	88 056	107 550	22,1%
Gombo	76 705	183 060	138,7%
Tomate	48 059	48 678	1,3%
Arachide	243 390	251 884	3,5%

Source : MEMINADER, MEPP/DGE

Au niveau du **maraîcher**, 200 tonnes de kits de production maraîchère composés (i) de semences d'aubergine, de piment, de tomate et de gombo, (ii) d'engrais, (iii) de fertilisants, (iv) d'insecticides et (v) de fongicides ont été distribuées aux producteurs des districts du Sassandra-Marahoué, de Yamoussoukro et de la région du Gôh.

II.1.2 Secteur secondaire

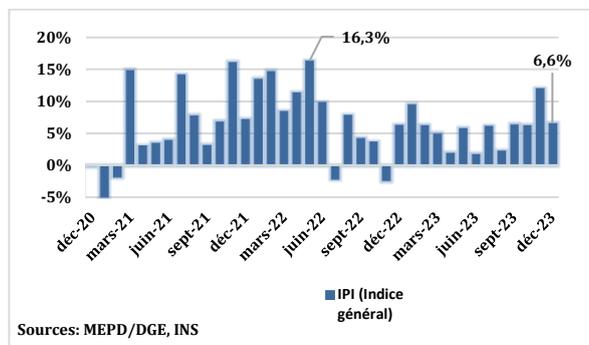
Le secteur secondaire est caractérisé par la progression de l'Indice de la Production Industrielle (IPI) de 5,8% et de l'Indicateur Avancé du Bâtiment et des Travaux Publics (IABTP) de 8,6% au terme de l'année 2023.

□ *Progression de l'activité industrielle*

La hausse de 5,8% de l'IPI est attribuable à l'ensemble de ses composantes à savoir les « industries extractives » (+9,6%), les

« industries manufacturières » (+3,9%), les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+8,8%) et les « industries environnementales » (+7,5%).

Graphique 13 : Évolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume



✓ **Orientation favorable des industries extractives**

La production en volume des « industries extractives » a augmenté de 9,6%, portée par la vigueur des productions, à la fois, des divisions « extraction de minerais métalliques » (+8,5%), « extraction d'hydrocarbures » (+10,9%), « autres activités extractives » (+18,8%) et « activités de soutien aux industries extractives » (+11,2%).

Les industries extractives ont maintenu leur vitalité au mois de décembre 2023. En effet, dans la division « extraction de minerais métalliques », les productions annuelles 2023 d'or, de manganèse et de nickel ont augmenté respectivement de 5,4%, 26,4% et de 34,8%. La production d'or a profité de la mise en production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu. Le manganèse a bénéficié principalement de la progression de la production de la mine de Bondoukou (+95,4%) tandis que la production de nickel a tiré avantage de conditions d'exploitation plus favorables.

Tableau 5 : Principales productions dans le secteur secondaire

	2022	2023	Variation (%)	Prév. Sept 2023
Pétrole brut (en baril)	9 300 556,0	10 752 196,0	15,6	4,0
Gaz naturel (en milliers m ³)	2 556 059,0	2 651 308,0	3,7	-5,1
Or (en Kg)	47 871,0	50 452,8	5,4	5,3
Nickel (en tonnes)	1 840 795,6	2 480 548,2	34,8	3,2
Manganèse (en tonnes)	929 705,4	1 175 300,9	26,4	-3,2
Produits pétroliers (en tonnes)	4 344 552,6	4 844 359,3	11,5	22,1
Electricité (en Gigawatts)	11 961,5	13 157,0	10,0	13,3

Sources : SODEMI, SIR, PETROCI, CIE.

Du côté de la division « extraction d'hydrocarbures », la production annuelle de pétrole brut a affiché une hausse de 15,6% du fait de la mise en production du champ Baleine, le 27 août 2023, avec une capacité de production estimée à 15 000 barils de pétrole/jour et environ 25 millions de pieds cubes/jour de gaz naturel. Quant à l'extraction de gaz naturel, il a progressé de 3,7% en 2023, sous l'impulsion de la demande destinée à la production d'électricité de source thermique.

En 2024, l'industrie extractive demeurerait en hausse, avec l'ouverture probable de la mine d'or de Dabakala (Projet Lafigué) et le renforcement de la production de Nickel. De même, la production de pétrole brut devrait se redresser et celle de gaz naturel se renforcer avec la montée en puissance de la production du gisement Baleine. Les réserves de ce champ sont estimées préliminairement à 2,5 milliards de barils de pétrole brut et 3 450 milliards de pieds cubes de gaz naturel associés. *

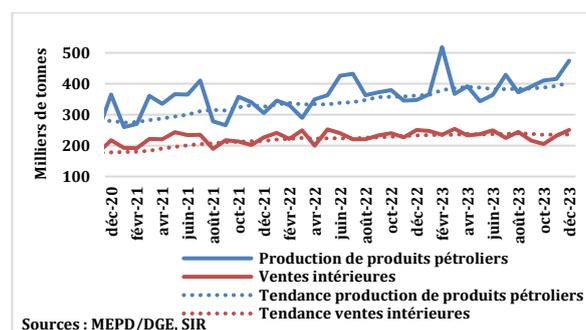
✓ Hausse de l'activité des industries manufacturières

Au niveau des « industries manufacturières », la production en volume est ressortie en accroissement de 3,9% du fait de la hausse de la production des divisions « fabrication de produits alimentaires » (+1,3%), « raffinage pétrolier et cokéfaction » (+11,5%), « fabrication de boissons » (+26,1%), « fabrication de produits chimiques » (+16,7%), « travail du caoutchouc et du plastique » (+10,1%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+37,7%) et « autres industries manufacturières » (+16,6%). L'impact de ces hausses a été amoindri par la baisse enregistrée par les divisions « activités de fabrication de textiles » (-26,8%), « métallurgie » (-26,6%), « fabrication de meubles et matelas » (-15,8%) et « fabrication d'ouvrages en métaux » (-14,3%).

Concernant la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la quantité de produits pétroliers produite a progressé de 11,5% portée par la vigueur des exportations (+26,7%) alors que la consommation intérieure (+1,2%) a connu une hausse modérée. Les exportations ont bénéficié du bon niveau de la marge de raffinage qui s'est situé en moyenne à 8,7 \$US/baril en 2023, après 17,2 \$US/baril en 2022.

En 2024, la tendance positive de l'année antérieure devrait se consolider avec notamment une progression robuste attendue au niveau des industries agro-alimentaires.

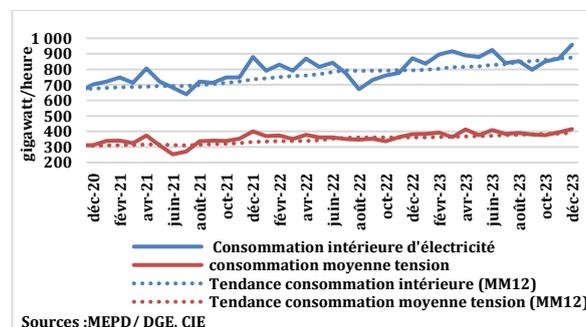
Graphique 14 : Production et vente de produits pétroliers



✓ Accroissement de la production d'électricité

La progression de 8,8% de la production en volume des « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau », est attribuable à la bonne dynamique à la fois de la « production et distribution d'électricité et de gaz » (+9,6%) et du « captage, traitement et distribution d'eau » (+1,9%).

Graphique 15 : Évolution de la consommation d'électricité



Sur l'ensemble de l'année 2023, la production nette d'électricité s'est raffermie de 10,0%, sous l'effet de la progression des productions de source thermique (+9,4%) et de source hydraulique (+11,8%). Elle a bénéficié de l'entrée en production, d'une part, de la centrale thermique d'Atinkou (dans le Département de Jacqueville) d'une capacité de 390 mégawatts (MW), en mai 2023, et d'autre part, de la centrale solaire de Boundiali d'une capacité de 37,5MW, en juin 2023.

En 2024, la production d'énergie devrait continuer à progresser avec l'entrée en production attendue des barrages hydro-électriques de Singrobo-Ahouaty (44 MW) et de Gribo-Popoli (112 MW).

□ *Bonne orientation du BTP*

En moyenne sur l'année 2023, l'Indicateur Avancé du BTP (IABTP) a augmenté de 8,6% en glissement annuel, porté par la vigueur des consommations de « bitume » (+36,0%), de « câbles et fils électriques » (+4,1%), de « gravier » (+10,3) et de « sable » (+15,8%). En revanche, les consommations de « tôles et bacs » (-24,8%), de « béton » (-17,7%) et de « ciment » (-1,9%) ont reculé.

Les activités du BTP ont bénéficié de l'accélération et l'achèvement de plusieurs infrastructures publiques destinées à l'accueil de la CAN et à l'amélioration de la fluidité routière. Il s'agit notamment : (i) du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau (inauguré en août 2023), (ii) de la section Tiébissou – Bouaké de l'autoroute du Nord (inaugurée en août 2023), (iii) du parc des expositions d'Abidjan (inauguré en juillet 2023) et (iv) de l'ensemble des stades et des infrastructures devant abriter la CAN.

De même, des avancées notables ont été enregistrées au niveau de la réalisation de plusieurs infrastructures publiques, à savoir (i) les échangeurs de N'Dotrè, de Macaci et de la mairie d'Abobo, (ii) l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4), (iii) le quatrième pont reliant les communes de Yopougon et d'Attécoubé, (iv) la tour F de la cité administrative du Plateau, (v) l'échangeur d'Akwaba dans la commune de Port Bouet, et (vi) l'autoroute reliant les villes de Bassam et d'Assinie.

En outre, les travaux de construction de six échangeurs à Abidjan, démarrés en 2023, devraient monter en puissance en 2024 et contribuer au maintien du dynamisme des activités du BTP.

II.1.3 Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a été caractérisé en 2023 par le dynamisme de l'ensemble de ses composantes. Il a bénéficié de la forte progression des activités de transport, de la poursuite de la croissance dans les Télécommunications et de la bonne performance du commerce de détail.

□ *Bonne performance du commerce de détail*

L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail s'est accru de 7,5% en 2023, porté par la vitalité des ventes dans la plupart des postes, excepté les « produits d'équipement du logement » et les « produits divers ».

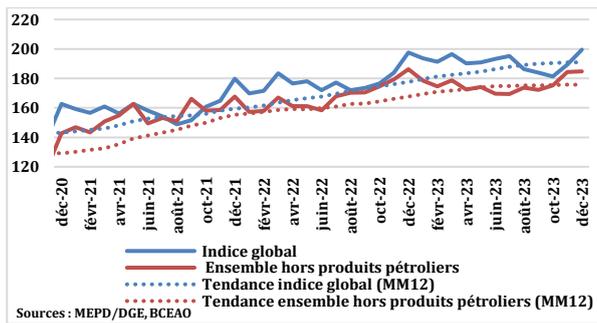
En effet, l'ICA **des ventes de produits pétroliers** s'est accru de 11,2%, en lien avec la hausse des prix à la pompe des carburants gasoil (+7,2%) et super (+16,2%) ainsi que des quantités de produits pétroliers mis sur le marché intérieur par la SIR (+5,4%).

L'ICA **des ventes des produits de l'alimentation** s'est amélioré de 5,0%.

L'ICA **des ventes de « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées »** a progressé de 11,2%, impulsé par la bonne tenue du chiffre d'affaires des ventes de « véhicules automobiles neufs » (+15,8%) et de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » (+9,9%).

L'ICA **des ventes de « Textiles, habillement, articles chaussants et cuirs »** s'est accru de 6,5%.

Graphique 16: Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



L'ICA des ventes de « **Produits pharmaceutiques et cosmétiques** » a augmenté de 2,2% sous l'impulsion de la forte progression du chiffre d'affaires de la branche « parfumerie et produits de beauté » qui a subi le relèvement de la taxation.

☐ **Hausse globale des activités de transport**

L'activité de transport s'est globalement maintenue à la hausse, grâce à l'évolution favorable de toutes ses composantes hormis le transport ferroviaire qui a enregistré un repli du trafic de marchandises.

✓ **Bonne orientation du transport aérien**

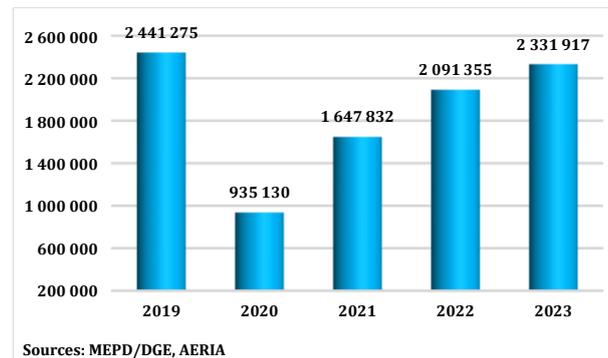
Dans le transport aérien, le nombre de passagers s'est maintenu en hausse tout au long de l'année 2023, en glissement annuel malgré une décélération enregistrée au fil des trimestres.

Sur l'année 2023, le nombre total de passagers dans le transport aérien a augmenté de 11,5% pour se situer à 2 331 917. Cette évolution est portée par l'accroissement des passagers commerciaux et des passagers en transit de 11,1% et 19,4% respectivement. Au total 2 142 358 passagers commerciaux ont été enregistrés en 2023, soit 91,9% du nombre total de passagers.

L'augmentation du nombre de passagers commerciaux est portée par l'ensemble des

destinations à l'exception du trafic national qui s'est contracté de 27,6%. Ainsi, les trafics avec la CEDEAO (+7,9%), l'Europe (+5,5%), le reste de l'Afrique (+31,6%) et le reste du monde (+9,4%) ont été bien orientés. Le trafic national a pâti des arrêts d'exploitation pour la réalisation des travaux de rénovation des aéroports de San Pedro et Korhogo, en prélude à l'organisation de la CAN.

Graphique 17 : Répartition des passagers à l'aéroport d'Abidjan



Concernant la structure du trafic aérien, elle est restée dominée par les destinations CEDEAO (761 257 passagers ; 35,5%), reste de l'Afrique (474 463 passagers ; 22,1%) et Europe (652 047 passagers ; 30,4%).

En 2024, le transport aérien devrait poursuivre sa hausse, grâce notamment à la remise en exploitation des aéroports de l'intérieur du pays, ainsi qu'à l'important flux de passagers attendus pendant la période de la CAN prévue du 13 janvier 2023 au 11 février 2023. Par ailleurs, en 2024, la compagnie « Air Côte d'Ivoire » prévoit l'ouverture d'une liaison Abidjan-Casablanca, ainsi que la desserte de l'Europe et du Moyen Orient, grâce à la commande de deux (2) Airbus A330 dont les livraisons sont prévues en 2024 et 2025.

✓ **Forte croissance du trafic de marchandises par voie maritime**

Le **transport maritime** a enregistré une croissance soutenue tout au long de l'année 2023, avec une nette accélération de la

progression, en glissement annuel, observée aux troisième (+22,8%) et quatrième (+26,9%) trimestres, en lien avec la couverture des importants besoins d'approvisionnements divers dans le cadre de la préparation de la CAN.

Ainsi, en 2023, le trafic global de marchandises s'est situé à 41 727 763,1 tonnes, en augmentation de 19,5%. Cette bonne tenue provient à la fois du trafic national (+9,0%), du transbordement (+313,1%) et transit (+16,43%). Elle est portée par les bonnes performances des deux ports.

Au port d'Abidjan, le trafic global de marchandises a progressé de 21,1% pour s'afficher à 34 704 000,1 tonnes. Cette embellie est en lien avec la hausse du trafic national et du volume transbordé respectivement de 9,5% et 1007,3%. À contrario, le transit s'est contracté de 5,7%. Le port d'Abidjan a bénéficié de la mise en exploitation du terminal céréalier en mai 2023 et du second terminal à conteneur, en décembre 2022, qui a permis de booster le transbordement.

Le **port de San Pedro** a enregistré un accroissement du trafic de marchandises de 12,5% porté par la vitalité du trafic national (+6,2%) et du transit (+217,9%). En revanche, le volume transbordé a fléchi de 35,7%. Ce port a tiré profit de la mise en service d'un Terminal Industriel Polyvalent (TIPS) dont l'inauguration a eu lieu au mois de septembre 2022.

✓ *Poursuite de la contraction dans le transport ferroviaire*

À l'inverse des autres composantes du transport, le transport ferroviaire a poursuivi en 2023 sa baisse amorcée depuis 2022. Le volume de marchandises transportées par voie ferroviaire s'est contracté de 16,6% pour ressortir à

738 015,6 tonnes, du fait de la morosité du trafic avec le Burkina Faso qui a connu un recul de 17,5%, en lien avec le repli de la production de coton. Le coton constitue le principal produit exporté par voie ferroviaire par le Burkina.

Le développement du transport ferroviaire est limité, d'une part, par l'insuffisance et la vétusté des infrastructures et du matériel d'exploitation, et d'autre part, par la crise sociopolitique et sécuritaire au Burkina Faso qui perturbe ses échanges. De nombreux projets ont été initiés afin de relancer le trafic ferroviaire. La réalisation en cours de la ligne 1 du métro d'Abidjan et la réhabilitation prévue du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya, devrait permettre de redynamiser le secteur ferroviaire à partir de 2025.

Le **transport routier** est demeuré bien orienté au regard de la progression de 5,4% de la consommation des carburants gasoil et super. Il a bénéficié notamment du développement des activités de la Société des Transports Abidjanais (SOTRA), à travers l'ouverture de nouvelles lignes dans le grand Abidjan, le renforcement des activités dans la ville de Bouaké.

La SOTRA poursuit son expansion avec son déploiement à Korhogo le 23 décembre 2023 et à San Pedro le 29 décembre 2023.

□ *Hausse du volume d'activités dans les TIC*

Le secteur des télécommunications a poursuivi son dynamisme observé les cinq dernières années.

En 2023, le nombre de minutes d'appels, le nombre de SMS et le trafic internet se sont accrus de 2,5%, 13,1% et 35,7% par rapport à 2022.

Quant au chiffre d'affaires total du secteur, il est ressorti en augmentation de 2,7%.

Le développement des télécommunications devrait se poursuivre en 2024, au vu des investissements réalisés qui se sont chiffrés à plus de 244 milliards en 2023.

II.1.4 Prix

En 2023, à l'instar du reste du monde, le taux d'inflation global au niveau national a ralenti mais est resté à des niveaux élevés, sous l'effet principalement des tensions persistantes sur les prix des denrées alimentaires et des produits énergétiques.

En revanche, les prix dans la production industrielle ont poursuivi leur ralentissement soutenu par la détente des prix de certains intrants sur le marché international.

❑ *Persistance des tensions inflationnistes sur les prix à la consommation de certains biens*

L'année 2023 a été marquée par l'arrêt, à partir du mois de mai, de certaines mesures économiques et fiscales prises temporairement en réponse aux tensions inflationnistes causées par le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne en mars 2022. Ces mesures portaient notamment sur :

- la subvention temporaire octroyée aux boulangers pour compenser la hausse du prix du blé.

Les mesures de lutte contre la vie chère maintenues en 2023, concernent :

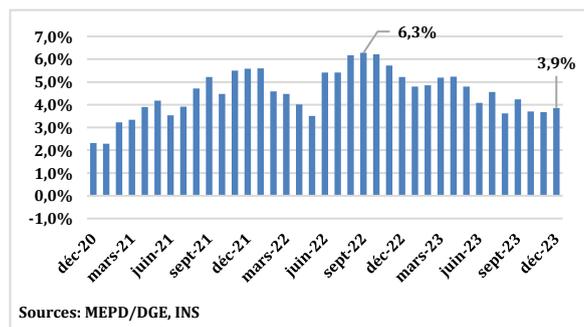
- le plafonnement temporaire des prix de certains produits de grande consommation dont le riz, le sucre et la tomate pâte ;
- l'intensification de la surveillance des marchés ;

- la mise en œuvre de projets visant l'accroissement de la production vivrière.

En outre, face à la flambée des prix du riz et la pénurie du sucre sur le marché local, le Gouvernement a suspendu à titre conservatoire les exportations de ces produits pour la période allant du 18 septembre au 31 décembre 2023.

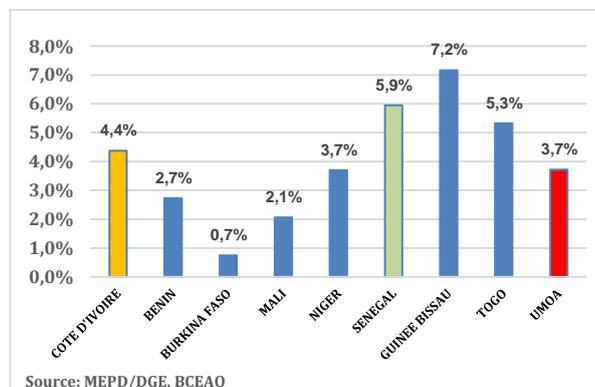
En moyenne sur l'année 2023, le taux d'inflation est ressorti à 4,4%, en deçà du niveau de 5,2% enregistré en 2022, mais au-dessus du maximum de 3% de la norme communautaire de l'UEMOA et l'inflation de 3,7% enregistrée dans la zone UEMOA.

Graphique 18 : Évolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel



Il est à noter que le taux d'inflation de la Côte d'Ivoire se situe en deçà de celui du Sénégal, qui est un pays comparateur dans la zone UEMOA.

Graphique 19 : Évolution du taux d'inflation des pays de l'UEMOA en 2023



Le taux d'inflation de l'année 2023 de la Côte d'Ivoire provient de l'augmentation

des prix des produits comestibles de 6,3% et de ceux des produits non comestibles de 3,4%.

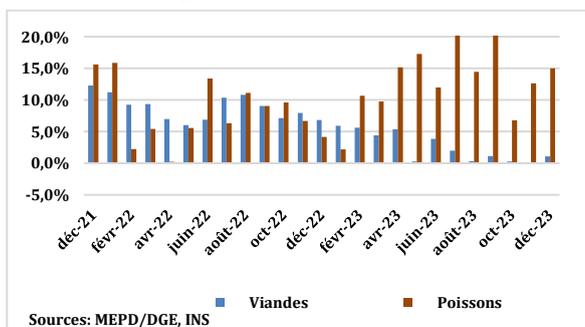
Il est aussi bien d'origine locale qu'importée. En effet, les prix des produits locaux se sont accrus de 4,3% après +5,5% en 2022 tandis que ceux des produits importés ont augmenté de 5,5% contre 4,1% en 2022.

□ Accentuation des tensions sur les prix de certains produits comestibles

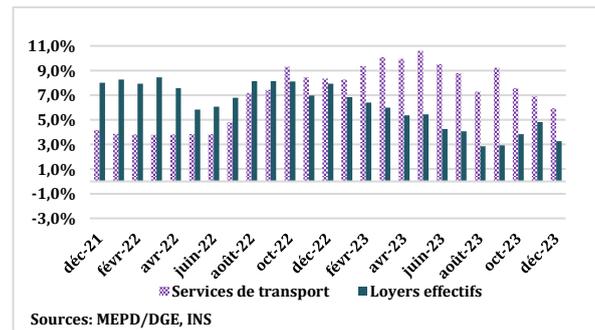
La progression du prix moyen des produits comestibles est descendue à 6,3%, après avoir atteint en 2022 un pic de +8,6%.

Le maintien de la hausse du prix moyen des produits comestibles découle de l'accélération du renchérissement des céréales transformées (+9,8% contre +5,9% en 2022), des poissons (+13,2% après +7,5% en 2022), des « huiles et graisses » (+14,4% contre +12,9% en 2022), ainsi que du maintien des hausses des prix des fruits (+4,4% contre +10,3% en 2022), des légumes frais (+5,7% contre +7,3% en 2022) et des « tubercules et plantains » (+5,8% contre +6,6% en 2022) malgré un ralentissement. Quant au prix moyen des viandes, il augmente modérément de 2,5% contre +8,5% en 2022.

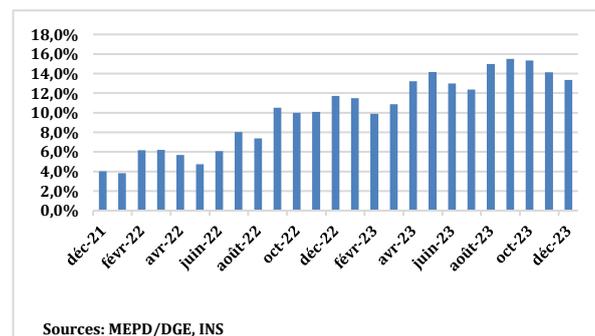
Graphique 20 : Évolution des prix de quelques biens en glissement annuel



Graphique 21 : Évolution des prix de quelques services en glissement annuel



Graphique 22 : Évolution du prix du riz populaire en détail, en glissement annuel



□ Pressions modérées sur les prix des produits non comestibles

L'accroissement de l'indice moyen des prix des produits non comestibles de 3,4% en 2023 après +3,5% l'année précédente, provient principalement du renchérissement des « dépenses d'utilisation des véhicules » (+9,3%), des « services de transport » (+8,6%), des « dépenses d'entretien et de réparation de logement » (+6,4%), des « services de restauration » (+5,7%) ainsi que des « loyers effectifs » (+4,6%).

La hausse des prix des « dépenses d'utilisation des véhicules » et des « services de transport » est expliquée par l'augmentation des prix des carburants et lubrifiants ainsi que des pièces détachées et accessoires. En effet, le prix moyen du super et du gasoil se sont accrus respectivement de 17,4% et 6,5% en 2023, comparativement à 2022.

Quant à l'accroissement du prix des dépenses d'entretien et de réparation de logement, il provient de la hausse de la demande locale notamment de certains matériaux de construction en lien avec les réalisations d'infrastructures dans le pays.

Concernant les prix des services de restauration, ils ont pâti de la hausse des prix des produits alimentaires.

❑ **Baisse des prix de la production industrielle**

L'évolution des prix de la production industrielle a reflété la baisse des prix à l'importation de biens intermédiaires (-11,6% à fin décembre 2023).

En moyenne sur l'année 2023, l'Indice des Prix de la Production Industrielle (IPPI), départ usine et hors marges de transport et commercial, a baissé de 0,5% après la forte hausse de 11,7% enregistrée sur la même période de l'année précédente.

Cette baisse de l'IPPI a été induite par le recul de 1,4% des prix de la production des industries manufacturières qui avaient augmenté de 12,0% l'année précédente.

Quant au prix de la production des industries extractives, il a enregistré une hausse modérée de 0,8%, en nette ralentissement comparée à la flambée de 11,7% de 2022, tandis que celui des « industries environnementales » est resté stable, comme l'année précédente.

Au niveau de la « production et distribution d'électricité et de gaz et d'eau », le prix moyen de la production qui était resté stable en 2022, s'est accru de 3,0% en 2023.

La baisse des prix à la production dans le secteur manufacturier est observée principalement au niveau des « industries de transformation de produits pétroliers » (-9,1%), des industries de fabrication de

produits chimiques (-11,3%), en lien avec le repli du cours du pétrole brut sur le marché international.

II.1.5 Emploi

Le marché de l'emploi formel est resté dynamique au cours de l'année 2023. En effet, le nombre d'emplois nets créés sur les douze mois a connu une hausse de 43,6% comparativement à 2022 pour se situer à 117 401. Cette évolution a résulté de la progression des créations nettes dans le privé (+73,1%) et du recul dans le public (-25,2%). Ainsi à fin décembre 2023, le stock de salariés en emploi formel s'est fixé à 1 426 303 contre 1 308 902 un an plus tôt, soit une augmentation de 9,0%. Ce stock est constitué à 76,4% d'emplois du secteur privé formel.

Dans le secteur privé, le nombre d'emplois nets créés a atteint 99 049 du fait d'un nombre de nouvelles immatriculations (129 888) et de réembauches (89 867) plus élevé que celui des cessations d'activités (120 706). Ces nouvelles immatriculations ont concerné principalement le commerce (35,5%), l'industrie manufacturière (15,3%) et le BTP (13,9%).

Dans le secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires enregistrés au cours de l'année 2023 a baissé de 34,5% par rapport à 2022 pour ressortir à 18 352. Ces nouveaux fonctionnaires ont été affectés principalement dans les ministères en charge de la formation (40,8%) et de la Santé (11,9%).

En perspective, le Gouvernement prévoit poursuivre sa stratégie de recrutement axée principalement sur les secteurs de la santé et de l'éducation. Il est ainsi prévu en 2024 le recrutement de 17 801 agents à la fonction publique dont 9 608 (54,0%) dans l'éducation et 6 490 (36,5%) dans la santé.

Par ailleurs, l'État a mis en place le programme intitulé « école de la seconde chance » qui vise à résorber le stock de personnes sans emploi ou mal insérées. Dans le cadre du PS-Gouv 2, ce programme devrait permettre à 200 000 personnes d'avoir un emploi sur la période 2021-2024.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin décembre 2023, la situation des finances publiques a été marquée par un niveau de recouvrement des recettes totales et dons moindre que prévu et une sous exécution des dépenses totales et prêts nets par rapport aux objectifs définis dans le cadre du collectif budgétaire de 2023.

Dans le détail, les différentes rubriques se présentent comme suit :

II.2.1 Recettes totales et dons

Les recettes totales et dons se sont établis à 7 771,2 milliards contre un objectif de 7 871,6 milliards, enregistrant ainsi une moins-value de 100,3 milliards, atténuée par les efforts de mobilisation des recettes non fiscales notamment les caisses de sécurité sociale. Comparativement à 2022, les recettes totales et dons en 2023 ont connu une augmentation de 1 385,3 milliards.

❑ Moins-value dans le recouvrement des recettes fiscales

En 2023, les recettes fiscales (y compris recettes affectées) ont dégagé une moins-value de 130,5 milliards pour se situer à 6 507,5 milliards contre un objectif de 6 638 milliards. Cette situation est imputable principalement à une contreperformance de la fiscalité de porte (-211,4 milliards), amoindrie par une bonne mobilisation des recettes fiscales intérieures (+37,9 milliards).

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport aux objectifs se présentent comme suit :

Au niveau de la fiscalité intérieure

Les recettes intérieures ont enregistré une plus-value de 37,9 milliards par rapport à l'objectif pour se situer à 3 652,4 milliards. De façon spécifique, les contributions par nature d'impôts à ces réalisations sont les suivantes :

- **l'impôt BIC hors pétrole** a atteint 732,4 milliards contre 722,1 milliards prévus, soit une plus-value de 10,3 milliards principalement attribuable à la mise en service du formulaire de déclaration relatif à l'acquittement des impôts par les redevables ;
- **les impôts sur revenus et salaire (ITS)** se sont situés à 760,2 milliards contre une prévision de 753,4 milliards enregistrant un écart positif de 6,8 milliards. Ce résultat est attribuable au bon niveau de prélèvement sur les salaires du secteur privé et aux opérations de compensations conclues entre la DGI, la SOTRA et l'INS ;
- **les impôts sur les revenus de capitaux mobiliers** ont été collectés à hauteur de 203,0 milliards contre 167,5 milliards prévus, soit une performance de 35,5 milliards par rapport aux objectifs, en lien avec une hausse des montants de dividendes distribués en 2023 par les entreprises ;
- **la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)**, a été recouvrée à hauteur de 844,5 contre une prévision de 872,5 milliards, soit une contreperformance de 28,0 milliards qui est essentiellement due au retard dans la mise en œuvre du dispositif de contrôle des flux de télécommunication ;

- **les droits d'enregistrement et de timbre** sont en retrait de 13,1 milliards par rapport aux objectifs, fortement impacté par la faiblesse du recouvrement sur les droits d'enregistrement café-cacao (-16,0 milliards). Cette sous mobilisation est attribuable à un effet prix et volume en dessous des prévisions de 2023.

Au niveau de la fiscalité de porte

Les recettes douanières se sont situées à 2 416,7 milliards, contre un objectif de 2 628,1 milliards, soit une moins-value de 211,4 milliards. Les explications par rubriques sont les suivantes :

Au titre **des droits et taxes à l'importation**, il est ressorti une moindre performance de 166,5 milliards par rapport au niveau des prévisions. Le détail des composantes se présente comme suit :

- **les taxes sur les produits pétroliers** ont enregistré une moins-value de 75,3 milliards pour se situer à 447,1 milliards, en lien avec une sous-taxation du gasoil et une mise en consommation en dessous des prévisions sur le gasoil et le super sans plomb. En effet, les volumes de super et de gasoil consommés sont ressortis respectivement à 1 397,0 et 1 446,9 millions de litres pour des objectifs respectifs de 1 578,90 et 1 572,20 millions de litres ;

- **les taxes sur les marchandises générales** se sont affichées à 1 377,9 milliards, soit une moins-value de 91,2 milliards par rapport à l'objectif. Cette situation s'explique par la baisse des prix au niveau international et de celle des importations de produits pourvoyeurs de recettes, notamment le riz, les « graisses et huiles végétales ».

Concernant **les recettes d'exportation**, elles se sont situées à 445,5 milliards et ont présenté une contre-performance de 43,1 milliards par rapport à l'objectif de 488,6 milliards. Cette évolution est en rapport avec la faiblesse des prix du cacao (une réalisation de 1 297,3 FCFA/kg pour un objectif de 1 437,8 FCFA/kg) ainsi que du déficit de volume de cacao exporté (une réalisation de 2 077 669 tonnes pour un objectif de 2 173 600 tonnes).

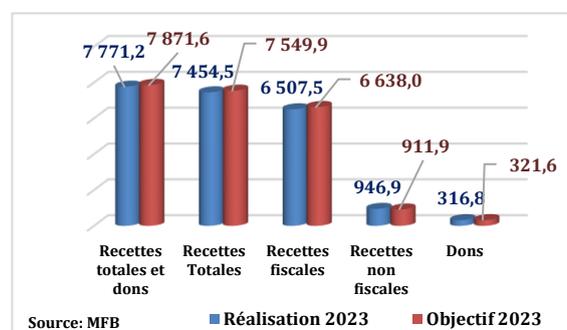
□ **Bon niveau de recouvrement des recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales se sont établies à 946,9 milliards, avec une plus-value de 35,0 milliards par rapport aux objectifs, en lien essentiellement avec l'accroissement des cotisations des caisses de sécurité (+15,9 milliards), de la hausse des dividendes perçues (+17,9 milliards) et d'une bonne mobilisation des recettes de service (+8,1 milliards).

□ **Faible mobilisation des dons**

A fin décembre 2023, le niveau de mobilisation des dons s'est situé à 316,8 milliards, enregistrant un gap de 4,9 milliards par rapport aux objectifs, en relation avec un décaissement moindre des dons projets.

Graphique 23 : Évolution des recettes et dons par rapport aux objectifs de l'année 2023



II.2.2 Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets, à fin décembre 2023, ont globalement été exécutés à hauteur de 10 279,4 milliards contre un objectif de 10 385,5 milliards, soit une sous consommation de 106,1 milliards. Comparativement à 2022, l'exécution des dépenses totales et prêts nets affiche une hausse de 911,5 milliards.

Les évolutions détaillées par rapport aux objectifs se présentent comme suit :

- **les dépenses de personnel** ont été payées à hauteur de 2 246,4 milliards en ligne avec les prévisions de 2 246,3 milliards ;

- **les subventions et transferts** sont ressortis en dépassement de 47,0 milliards par rapport au niveau projeté à fin décembre 2023. Ces transferts comprennent la subvention aux écoles privées (165,2 milliards), les bourses et pécules (93,3 milliards) ainsi que les subventions aux EPN (110,1 milliards), aux collectivités (28,5 milliards) et au secteur électricité (24 milliards) ;

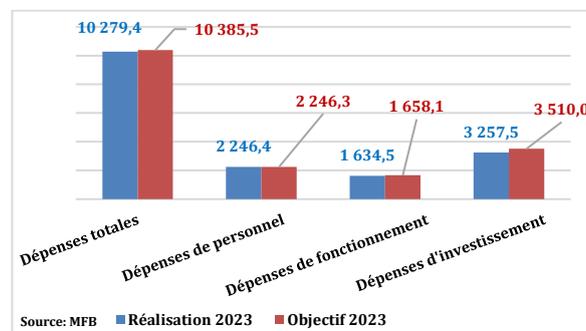
- **les dépenses de fonctionnement** ont enregistré une sous consommation de 23,6 milliards pour se situer à 1 634,5 milliards ;

- **les dépenses d'investissement** ont été réalisées à hauteur de 3 257,5 milliards, contre une prévision de 3 510,0 milliards, soit un gap de 252,5 milliards. Cette moindre exécution s'explique par un ralentissement des travaux d'infrastructures routières notamment la voie de contournement d'Abidjan (Y4) et le quatrième pont reliant la commune du Plateau à celle de Yopougon ;

- **les dépenses de sécurité** se sont établies à 302,3 milliards pratiquement en ligne avec la prévision de 302,8 milliards ;

- **les intérêts sur la dette** se sont affichés à 1 239,3 milliards contre une prévision de 1 166,2 milliards, soit un dépassement de 73,1 milliards dû essentiellement aux variations des taux d'intérêt. Les intérêts sur la dette intérieure sont ressortis à 527,0 milliards et ceux sur la dette extérieure ont atteint 712,2 milliards.

Graphique 24 : Évolution des dépenses par rapport aux objectifs de l'année 2023



En 2023, le solde budgétaire est ressorti déficitaire de 2 508,1 milliards de FCFA (5,2% du PIB), en ligne avec le déficit de 2 513,9 milliards de FCFA (5,3% du PIB) prévu.

II.2.3 Financement

Afin de financer son déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette à fin décembre 2023, la Côte d'ivoire a eu recours au marché sous régional et au marché international pour un montant total de 3 507,8 milliards.

Sur le marché sous régional, l'Etat ivoirien a mobilisé 3 352,6 milliards comprenant 1 850,5 milliards de bons de trésor, dont 1 108,0 milliards de bons de trésor base trésorerie, 456,1 milliards d'emprunts obligataires, et 1 046,0 milliards d'obligations du trésor.

En outre, elle a bénéficié de 1 421,2 milliards de tirages sur les prêts projets et de 978,7 milliards d'appuis budgétaires répartis entre 184,6 milliards de la Banque Mondiale, 602,2 milliards du FMI, 105,0 milliards de l'Agence Française de Développement et 87,0 milliards provenant d'autres partenaires financiers (BAD, JICA, OFID etc...).

II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR²

Dans un contexte international 2023 marqué par une évolution contrastée des cours des matières premières et des produits de base, les échanges extérieurs en commerce spécial de la Côte d'Ivoire ont enregistré un solde (FAB-CAF) déficitaire de 290,2 milliards contre un déficit plus prononcé de 1010,5 milliards en 2022.

En ce qui concerne les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels, qui font l'objet de la présente analyse, ils sont marqués par un solde commercial (FAB-CAF) excédentaire de 66,1 milliards, après un déficit de 826,6 milliards enregistré l'année précédent. Cette embellie découle d'une progression des exportations en valeur de 9,2%, tandis que les importations ont affiché une faible hausse de 0,3%. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est amélioré, passant de 92,4% en 2022 à 100,6% en 2023, et les terme de l'échange se sont bonifiés de 9,2%.

✓ *Hausse des exportations en valeur tirée principalement par les ventes de cacao transformé*

La bonne tenue des exportations hors biens exceptionnels en valeur découle principalement de l'augmentation de 17,2%

des ventes de produits transformés. Quant aux ventes de produits primaires et de produits miniers, elles ont enregistré une hausse plus modérée de 3,0% et 5,6% respectivement. De façon spécifique, la dynamique des exportations en valeur a été tirée par les ventes de cacao transformé (+37,7%), de noix de cajou (+23,7%), d'or brut (+19,8%) et de caoutchouc naturel (+7,3%). En ce qui concerne les exportations de cacao fèves, elles ont connu une augmentation modérée de 1,2% en valeur.

Les ventes de cacao transformé ont profité d'une augmentation à la fois du volume (+11,5%) et du prix (+23,5%). S'agissant des exportations en valeur des noix de cajou, elles ont été portées essentiellement par l'augmentation du volume de 25,1%.

La dynamique des exportations a été amoindrie par les baisses des ventes en valeur du pétrole brut (-24,1%) et des « produits pétroliers autre que le pétrole brut » (-0,7%) qui ont subi des replis de leurs prix.

✓ *Accroissement des importations en valeur porté par les biens d'équipement et les biens intermédiaires*

L'augmentation de 0,3% de la facture des importations découle de celle de la facture des acquisitions de biens d'équipement (+10,7%) et de biens intermédiaires (+6,4%), ainsi que de la baisse des achats de biens de consommation (-7,5%).

Les biens dont les factures des achats ont enregistré les plus fortes augmentations sont les « matériels de transport pour la navigation maritime » (+79,7%), les engrais (+38,1%), les « produits métalliques autres

² Les données de cette section ont été révisées avec les conclusions des travaux sur les produits pétroliers

que fer, fonte, acier » (+18,6%), le pétrole brut (+16,6%), les « matériels de transport routier, à l'exclusion des véhicules de tourisme » (+9,9%), et les « fibres textiles ou synthétiques, à l'exception du coton » (+8,5%). Les factures des achats de pétrole brut, d'engrais et de « matériels de transport routier, à l'exclusion des véhicules de tourisme » ont été impactées par des hausses en volume de 30,9%, 71,9% et 15,2% respectivement alors que les prix à l'importation ont fléchi.

La contraction de la valeur des achats de biens de consommation provient de la facture des achats de « graisses et huiles végétales ou animales » (-58,0%), de « blé tendre » (-22,6%), de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (-23,0%), de riz (-13,3%) et de « matières plastiques et ouvrage en ces matières » (-12,2). Les factures des achats de « graisses et huiles végétales ou animales », blé tendre et de « produits pétroliers autres que le pétrole brut » ont été impactées, aussi bien par les diminutions des volumes importés, respectivement de 51,9%, 0,9% et 1,7%, que par les replis des prix à l'importation.

❑ *Prépondérance des produits transformés dans les exportations*

L'analyse de la structure des exportations en valeur en 2023 fait ressortir une prédominance des produits transformés, qui représentent 43,6% du total, contre 38,9% de produits primaires et 17,5% de produits miniers. Par rapport à la structure en 2022, la part des produits transformés a augmenté de 3,0 points de pourcentage, aux dépens des produits primaires et miniers, dont les parts respectives ont diminué de 2,4% et 0,6%.

Tableau 6 : Structure des exportations en valeur en 2023 et en 2022

	2022	2023
Exportations hors biens exceptionnels	100%	100%
Produits primaires	41,3%	38,9
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,4%	0,5%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	40,8%	38,4%
dont Cacao fèves	19,9%	18,4%
Noix de cajou	5,1%	5,7%
Caoutchouc naturel	11,6%	11,4%
Coton masse	2,3%	1,1%
Produits transformés	40,6%	43,6%
1ère Transformation	18,7%	19,9%
dont Cacao transformé	10,9%	13,7%
Huile de palme	3,1%	1,6%
Café transformé	0,5%	0,4%
Amande de Cajou	1,1%	1,2%
Conserves et Préparations Alimentaires	1,6%	1,0%
Manufacturiers	20,4%	22,7%
dont Produits pétroliers autres que le pétrole brut	13,7%	12,4%
Produits miniers	18,1%	17,5%
Pétrole brut	5,2%	3,6%
Or brut	11,9%	13,0%

Sources : MEPD/DGE, MFB/DGD

❑ *La structure des importations toujours dominée par les biens de consommation*

Au niveau des importations en valeur, les biens de consommation ont maintenu leur position dominante. Elles ont constitué 45,9% du total des importations contre 33,1% de biens intermédiaires et 21,0% de biens d'équipements. Cependant, leur poids a diminué de 3,9 points de pourcentage par rapport à 2022. À l'opposé, les parts des produits intermédiaires et des biens d'équipement ont augmenté respectivement de 1,9 points de pourcentage et 2,0 points de pourcentage.

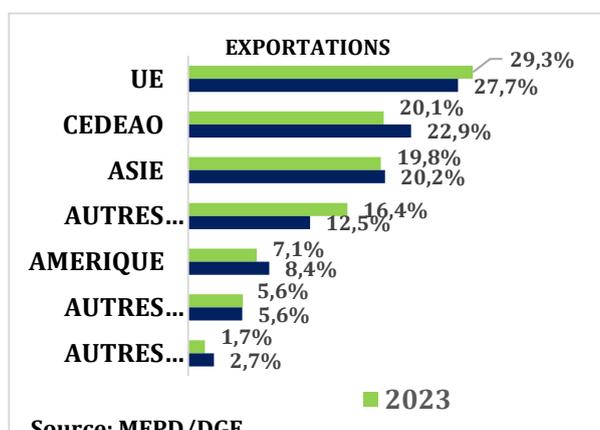
Tableau 7 : Structure des importations en valeur en 2023 et en 2022

	2022	2023
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	49,7%	45,9%
Produits alimentaires	19,0%	18,1%
dont Poissons	4,2%	4,7%
Riz	4,7%	4,0%
Blé tendre	1,9%	1,5%
Autres biens de consommations	30,8%	27,8%
dont Produits pétroliers autres que le pétrole brut	13,9%	10,7%
Produits pharmaceutiques	2,9%	2,7%
Biens intermédiaires	31,2%	33,1%
Pétrole brut	13,8%	16,1%
Fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux	5,8%	5,3%
Produits chimiques	2,3%	2,0%
Papiers et cartons	1,6%	1,3%
Matériaux de construction (clinker)	1,6%	1,5%
Biens d'équipement	19,1%	21,0%
Machines mécaniques	6,9%	7,2%
Machines électriques	3,8%	3,6%
Matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme	3,8%	4,1%

Sources : MEPD/DGE, MFB/DGD

■ Répartition géographique des échanges

En termes de valeur, l'**Union Européenne** (UE) a été le principal marché pour les **exportations ivoiriennes**, en absorbant 29,3% des ventes en valeur. Elle a été suivie de près l'**Asie** qui capte 19,8% des ventes. La **CEDEAO** est arrivée en troisième position en recevant 20,1% des exportations, contre 16,4% pour l'Europe hors UE et 7,1% pour l'Amérique.

Graphique 25 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2023

Au sein de l'UE, les principales destinations

des exportations de la Côte d'Ivoire ont été les Pays-Bas (11,9% des exportations), la France (3,8%), l'Allemagne (3,7%), la Belgique (3,4%) et l'Espagne (2,1%). Les principaux produits exportés vers ces pays ont été le cacao en fèves, le cacao transformé, les « appareils de navigation maritime et aérien », le caoutchouc naturel et le pétrole brut.

Parmi les principaux acheteurs des produits ivoiriens dans **les autres régions de l'Europe continentale**, on distingue la Suisse (10,8%), le Royaume-Uni (2,7%), la Turquie (1,6%). Ces pays se caractérisent principalement par les achats de produits ivoiriens, tels que l'or brut et le cacao fèves.

En Asie, les principaux partenaires commerciaux de la Côte d'Ivoire ont été la Malaisie (5,1% des exportations) et le Vietnam (5,1%). Ils ont été suivis de la Chine (4,3%), de l'Inde (1,9%) et de l'Indonésie (1,7%). Les produits majoritairement exportés vers ces pays ont été le caoutchouc naturel, les noix de cajou, le cacao fèves, le cacao transformé et le coton en masse.

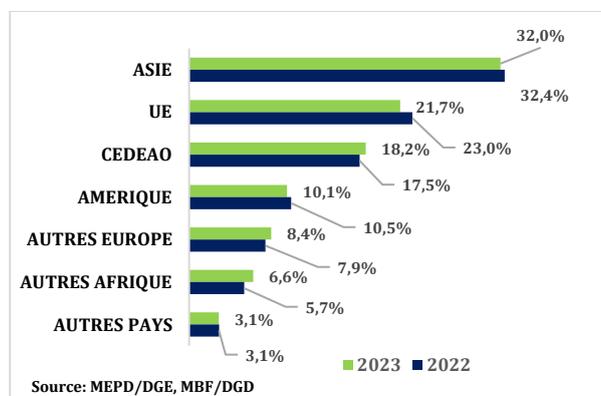
Dans la zone **CEDEAO**, les principaux clients de la Côte d'Ivoire ont été le Mali (8,8%), le Burkina Faso (4,4%) et le Ghana (1,6%). Les produits principalement achetés par les pays de la zone ont été les « produits pétroliers autres que le pétrole brut », les « huiles essentielles et extraits végétaux », l'huile de palme, ainsi que les « matières plastiques et leurs ouvrages ».

En tête des pays captant le plus les exportations ivoiriennes sur **le continent américain**, se trouvent les États-Unis (4,3%), le Canada (1,3%), le Mexique (0,6%) et le Brésil (0,6%). Ces exportations sont principalement constituées de cacao fèves et de cacao transformé.

En ce qui concerne les **importations**, le

continent asiatique est resté le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire. Les achats en provenance de l'Asie ont représenté 32,0% des importations totales en valeur. Ce continent est suivi par l'UE et la CEDEAO qui ont fourni respectivement 21,7% et 18,2% des importations. Il est à noter que la part de la CEDEAO a augmenté de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2022, tandis que l'UE, l'Amérique et l'Asie ont vu leur part diminuer respectivement de -1,3%, -0,4% et -0,4%.

Graphique 26 : Répartition géographique des importations à fin octobre 2023



En **Asie**, les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire ont été la Chine (15,6% des importations en valeur), l'Inde (5,5%), le Vietnam (2,1%), le Japon (1,7%) et la Corée du Sud (1,3%). Les importations en provenance d'Asie sont principalement constituées de riz, de « fer, de fonte, d'acier et d'ouvrages en ces métaux », de « machines mécaniques », d'« équipements de transport routier à l'exception des véhicules de tourisme » ainsi que de « matières plastiques et de produits en ces matières ».

Au sein de l'**UE**, la Côte d'Ivoire a majoritairement effectué ses achats auprès de la France (5,9% des importations en valeur), de la Belgique (3,6%), de l'Allemagne (3,2%), des Pays-Bas (2,1%) et de l'Italie (1,9%). Les importations en provenance de l'UE ont été principalement

constituées de « produits pétroliers autres que le pétrole brut », de « machines mécaniques », de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », de blé tendre, ainsi que de produits pharmaceutiques.

Le principal fournisseur de la zone **CEDEAO** est le Nigeria, avec 14,7% des importations en valeur. Il est suivi du Ghana (1,2%), du Togo (0,8%) et du Sénégal (0,8%). Les achats réalisés auprès du Nigeria concernent principalement le pétrole brut.

II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.1 Situation monétaire

L'année 2023 a été marquée par la poursuite du durcissement des conditions monétaires amorcé en 2022, au sein de la zone UEMOA, après une politique expansionniste menée en 2021, pour soutenir la relance économique et juguler les effets néfastes de la pandémie à Covid-19. Ce resserrement de la politique monétaire répond à la volonté des Autorités monétaires de la BCEAO de ramener l'inflation dans l'intervalle cible de [1% ; 3%] à moyen terme. Ainsi, elles ont procédé à trois relèvements des taux directeurs de 25 points de base sur l'année. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offre d'injection de liquidité a été porté à 3,50% en décembre 2023 contre un niveau de 2,75% en décembre 2022. De même, le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal est passé à 5,50% en décembre 2023 après 4,75% en décembre 2022. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union, il est demeuré à 3,0%.

A la fin du mois de décembre 2023, la masse monétaire au sens large (M2) a enregistré une augmentation de 3,3% (+561,4

milliards), en glissement annuel. Cette évolution résulte de l'accroissement des encours des créances intérieures (+12,5% ; +1 961,7 milliards) et de la contraction des actifs extérieurs nets (-32,2% ; -1 251,7 milliards).

Les créances intérieures ont bénéficié de la hausse à la fois des encours des créances sur l'économie de 16,2% (+1 591,2 milliards) et des encours des créances nettes sur l'Administration centrale de 6,3% (+370,4 milliards).

Concernant les actifs extérieurs nets, ils ont poursuivi, en glissement annuel, leur tendance baissière amorcée depuis le mois de mars 2022, en relation avec une moindre mobilisation de ressources extérieures. Dans ce contexte, selon le rapport sur la politique monétaire de l'UEMOA publié en décembre 2023, les réserves de change en mois d'importation baisseraient, passant de 4,3 mois en 2022 à 3,5 mois en 2023.

L'expansion de la liquidité globale de l'économie est également perceptible au niveau des dépôts transférables (+1,8% ; +148,5 milliards), de la circulation fiduciaire (+1,1% ; +45,7 milliards) et des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+7,8% ; +367,3 milliards).

II.4.2 Marché boursier

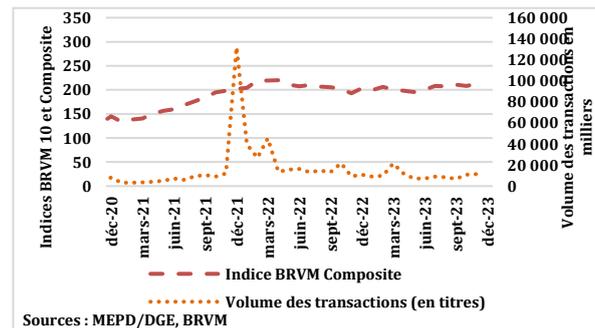
La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) a enregistré en moyenne sur l'année 2023 une inflexion de 1,6% de son indice composite. Il s'agit d'une correction dans un contexte de durcissement de la politique monétaire et après une forte progression de 24,8% enregistrée en 2022. Cette baisse provient des replis des indices des entreprises des secteurs « agriculture » (-26,8%), « transport » (-24,9%),

« distribution » (-10,7%) et « industrie » (-9,2%) dont l'impact a été atténué par la bonne tenue des indices des secteurs de la finance (+3,1%) et des services publics (+3,1%).

De même, le volume et la valeur des titres transigés ont respectivement baissé de 49,3% et 36,5%.

En revanche, la capitalisation boursière globale a atteint 18 269,2 milliards à fin décembre 2023, en progression de 10,8% sur un an. Elle a bénéficié du dynamisme de la capitalisation du marché des obligations (+15,4%) et du marché des actions (+5,4%). Son évolution conforte le positionnement de la BRVM à la 5^{ème} place des Bourses en Afrique.

Graphique 27 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Au total en 2023, le niveau global de dividendes distribués par les sociétés cotées à la BRVM a augmenté de 28,0% pour s'afficher à 649 milliards.

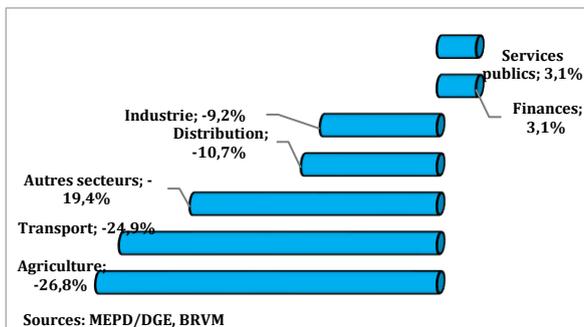
Le marché des actions a été caractérisé au mois de décembre 2023 par un PER³ moyen de 10,6 contre 7,96 à fin décembre 2022 et un taux de rentabilité du marché de 8,44% contre 5,39% un an plus tôt. Quant à la prime de risque, elle s'est établie à 3,53%.

En termes de perspectives, la BRVM entend poursuivre ses efforts pour (i) l'accroissement du nombre de sociétés

³ Price Earning Ratio : ratio boursier correspondant au rapport entre la valeur en bourse d'une entreprise et ses profits

cotées, avec notamment l'admission des PME, (ii) une meilleure intervention des investisseurs institutionnels, (iii) le développement de la culture boursière des populations, (iv) l'essor de la finance durable, (v) l'ouverture de nouveaux marchés, (vi) l'accélération de l'intégration des bourses africaines, et (vii) une plus forte implémentation de la technologie dans ses activités pour plus de célérité et de sécurité des transactions.

Graphique 28: Évolution des indices moyens boursiers sectoriels en 2023, en glissement annuel



CONCLUSION

En définitive, l'économie ivoirienne est restée résiliente en 2023, portée par la vigueur de la demande aussi bien intérieure qu'extérieure. Elle a évolué favorablement, soutenue par l'exécution du PND 2021-2025 et l'achèvement des travaux d'infrastructures devant accueillir la CAN 2023, prévue du 13 janvier au 11 février 2024.

L'environnement économique national a été marqué par une amélioration des termes de l'échange, le maintien d'une orientation restrictive de la politique monétaire au sein de l'UEMOA et la décélération de l'inflation qui est restée toutefois, au-dessus du maximum de la norme communautaire de la zone UEMOA fixé à 3%.

Le dynamisme de l'activité, comme prévu, a été porté par les secteurs secondaire et

tertiaire. En revanche, le secteur primaire a été affecté par la contraction de certaines cultures industrielles et d'exportation, principalement le cacao fèves.

Le financement bancaire de l'économie est resté soutenu et l'exécution budgétaire a été en ligne avec les objectifs définis dans le cadre du collectif budgétaire, avec un déficit qui est ressorti à 5,2% du PIB.

Au regard des évolutions des productions sectorielles, le taux de croissance du PIB réel en 2023 restera soutenu.

Les perspectives de croissance de l'année 2024 sont entourées de nombreuses incertitudes sur le plan international, en relation notamment avec l'accentuation des restrictions aux échanges qui découlerait de la persistance de la fragmentation géoéconomique, les surcoûts du transport maritime dus aux attaques des navires en mer rouge et la régionalisation du conflit Israélo-palestinien qui pourrait avoir un impact sur les prix du pétrole brut. De même, l'économie ivoirienne est exposée au risque d'accentuation des crises socio politiques et sécuritaires dans les pays sahéliens.

Toutefois, la résilience du cadre macroéconomique ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et d'un ensemble cohérent de mesures structurelles de grande ampleur devraient permettre à l'économie ivoirienne de maintenir une croissance forte, soutenue et davantage inclusive.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE
DIRECTION DES PRÉVISIONS ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage
04 BP 650 Abidjan 04 - Tél. (00225) 27 20 20 09 58 / 27 20 20 09 24 / 27 20 20 09 25
Email: sdc.dppse@dge.gouv.ci

Version du 28 mars 2024